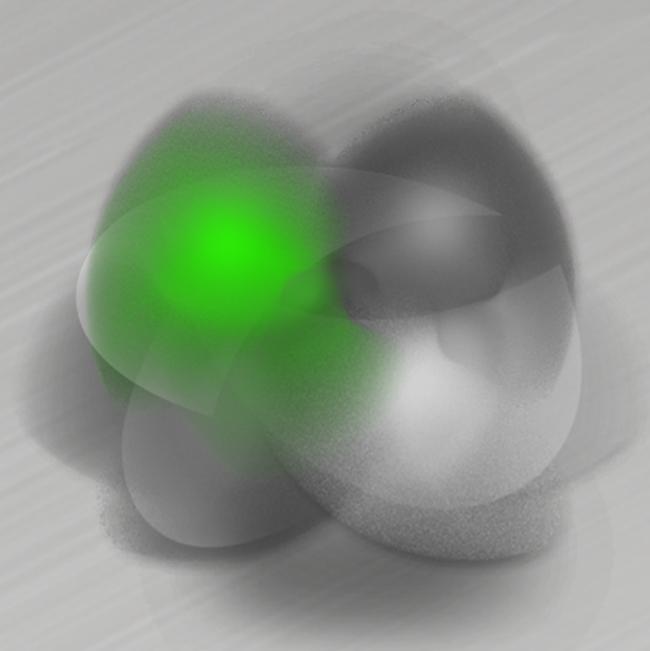


PROCEDURE MONO POSTE



AFFID Nxt

Guide de passage AFFID vers AFFID Nxt

Installation - Paramétrage - Récupération des données - Prise en main

# Guide de passage AFFID vers AFFID Nxt

2019 - AFFID Systèmes

Le logiciel AFFID Vitale Nxt, sa documentation, ses écrans et ses états sont déposés. La copie ou la reproduction, complète ou partielle, par quelque moyen que ce soit, des programmes et/ou de la documentation, des écrans ou des états constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 Mars 1957 (articles 425 et suivants du Code Pénal) et par le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992.

Tous droits réservés pour tous pays.

Les caractéristiques du produit sont susceptibles de modifications sans préavis afin de répondre à de nouvelles normes ou dans le but d'une amélioration fonctionnelle de celui-ci.

Ce document ne présente pas un caractère contractuel.

Toutes les marques figurant dans ce document sont la propriété de leurs auteurs ou ayant droits.

Impression : novembre 2019

## **AFFID Systèmes**

*10 Avenue Camberwell  
92330 SCEAUX*

**Téléphone :**

*01.46.60.87.40*

**Fax :**

*01.46.60.12.80*

**Email :**

*affid@wanadoo.fr*

**Site :**

*www.affid.com*

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Déroulement de la mise en place AFFID Nxt.....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Mise en place du logiciel.....</b>	<b>7</b>
	Téléchargement et Installation AFFID Nxt .....	8
	Initialisation du logiciel .....	12
	Vérification de l'identification praticien .....	16
	Importation de données de l'ancien AFFID Vitale .....	17
	Vérification de la personnalisation des FSE .....	20
	Vérification du paramétrage des prestations .....	21
	Vérification du paramétrage de la boîte mail FSE .....	22
	Lecteur Portable Identification entête FSE .....	23
	Importation des données de l'ancien AFFID Standard ou Recettes .....	25
	Tests de fonctionnement AFFID Nxt .....	27
<b>3</b>	<b>Nouvelles fonctionnalités.....</b>	<b>30</b>
	Paramétrage de l'ADRI .....	30
	Les téléconsultations .....	32
	Remplacement du praticien .....	36
	Principes de tris et filtres dans les grilles .....	39
<b>4</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>40</b>
	AFFID Vitale et plusieurs licences .....	40
	<b><i>Index</i></b>	<b>43</b>



# Introduction

Ce document constitue un guide pour installer, paramétrer, transférer les données de l'ancien logiciel vers le nouveau produit et présente les nouvelles fonctionnalités intégrées dans le cahier des charges addendum 7.

**Il est indispensable de prendre connaissance de toute cette documentation avant de commencer l'installation.**

## Attention : nouveaux modes de fonctionnement réglementaires

- Le code CPS n'est plus mémorisable d'une façon permanente : le logiciel demandera plusieurs fois dans la journée le code CPS.
- Les adresses de messagerie non rattachées à l'abonnement du fournisseur d'accès internet : exemple (gmail, laposte.net, yahoo, etc) sont à proscrire car les fournisseurs d'accès internet exigent de plus en plus une authentification client suite aux recommandations de la CNIL et du Gie sesam vitale pour la protection des données. Pour cela il est nécessaire de créer une adresse rattachée au fournisseur d'accès internet exemple : orange, free, bbox, etc..
- Le paramétrage du remplaçant doit se faire en présence des deux cartes CPS titulaire et CPS remplaçant.

# 1 Déroutement de la mise en place AFFID Nxt

## Installation :

- Neutralisation de l'antivirus
- Téléchargement des fichiers d'installation
- Installation du/des produit(s)
- Mise en place des exclusions de l'antivirus

## Configuration du logiciel :

- Initialisation du produit
- Saisie de la licence
- Paramétrage lecteur(s)
- Vérification des informations praticien et configuration de l'OPTAM (Ex : option de coordination)
- Importation des données de l'ancien AFFID (Table des prescripteurs - Table des Médecins traitants - Table des codes prestations - Table des patients - Boite aux lettre électronique Sesam-Vitale - Personnalisation de la feuille de soins)
- Vérification de la personnalisation des feuilles de soins
- Vérification de l'importation des codes actes dans la personnalisation des prestations («nom acte» et «tarif»)
- Vérification de la configuration de la boite aux lettres électronique (BAL)
- Identification entête FSE pour les lecteurs portables TLA
- Importation des données AFFID Standard ou AFFID Recettes pour les praticiens détenant le produit
- Test FSE avec acte gratuit
- Vérification du transfert de la recette journalière si AFFID Standard ou AFFID Recettes couplé.
- Test Transmission FSE

## Nouvelles fonctionnalités AFFID Vitale Nxt :

- **ADRI** - Acquisition des DRoits du patient en ligne  
Permet d'acquérir :
  - les droits à jour des patients notamment pour les situations spécifiques (CMU-C, AME, ACS, ALD, invalidité...) en l'absence de la carte Vitale ou en cas de carte Vitale non mise à jour
  - les coordonnées des patients (adresse postale) ainsi que leur organisme d'affiliation d'Assurance Maladie
  - l'information sur l'existence ou non d'un médecin traitant
- **SCOR** - Télétransmission des ordonnances et autres pièces justificatives numérisées pour les spécialités auxiliaires médicaux et fournisseurs.  
Le service SCOR permet de numériser la (les) pièce(s) justificative(s) et de la(les) transmettre directement à la caisse de rattachement de l'assuré à la fin du processus de facturation. Outil de numérisation directement intégré dans le logiciel pour le module SCOR
- **Les téléconsultations** - Mode facturation "sesam sans vitale"

- Nouvelle gestion des sessions de remplacement praticiens - Mémorisation des CPS remplaçants avec planification des périodes de remplacement
- Personnalisation des prestations : simulation complète des montants CCAM en fonction des code asso, des modificateurs, des dépassements etc ...
- Possibilité de répartir les dépassements dans les associations d'actes, ainsi que les quantités et coefficients
- Filtrage et recherche des codes prestations lors de la saisie d'une feuille de soins
- Nouvelles grilles personnalisées pour l'affichage des feuilles de soins désynchronisées, des DRE, des feuilles en mode dégradé, des feuilles rejetées, des feuilles en attente de transmissions et des pièces jointes liées aux feuilles de soins
- Tri de l'affichage dans les grilles, accessible directement sur les entêtes de colonne avec possibilité de tri multi-colonnes
- Recherche multi-critères et impression personnalisée avec possibilité d'export du résultat en fichier CSV
- Option de filtres sur l'affichage dans les grilles
- Mise à jour du module CERFA dans les impressions

## 2 Mise en place du logiciel

### Les Pré-requis

#### Configuration matérielle minimale :

- Un ordinateur PC avec 8Go de Ram sous Windows 7 à Windows 10
- Un lecteur de carte agréé Sesam-Vitale en version 3.31 minimum

#### Pour les installations en réseau :

- Un réseau câblé (**sans wifi** pour éviter les pertes de connexion et les baisses de performances)
- Une adresse IP fixe pour le serveur (la base de données PostgreSQL requiert une connexion par adresse IP)
- une installation réseau avec un switch en plus du modem / routeur fourni par les opérateurs internet, est fortement recommandée.

#### **Attention !** Avant de commencer vous devez impérativement :

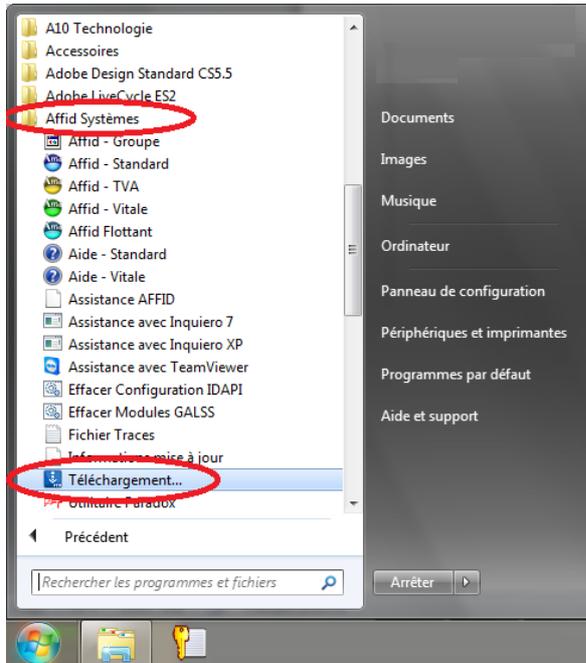
- Télétransmettre toutes les feuilles de soins de l'ancien logiciel.
- Pour les utilisateurs de Lecteur TLA => télécharger les FSE et les télétransmettre.
- Désactiver le contrôle des comptes utilisateurs. Aller dans le panneau de configuration / Comptes utilisateurs et passer le curseur au minimum. Puis redémarrer l'ordinateur.
- **Suspendre l'antivirus.**
- **Fermer tous les programmes.**

## 2.1 Téléchargement et Installation AFFID Nxt

### Téléchargement du logiciel

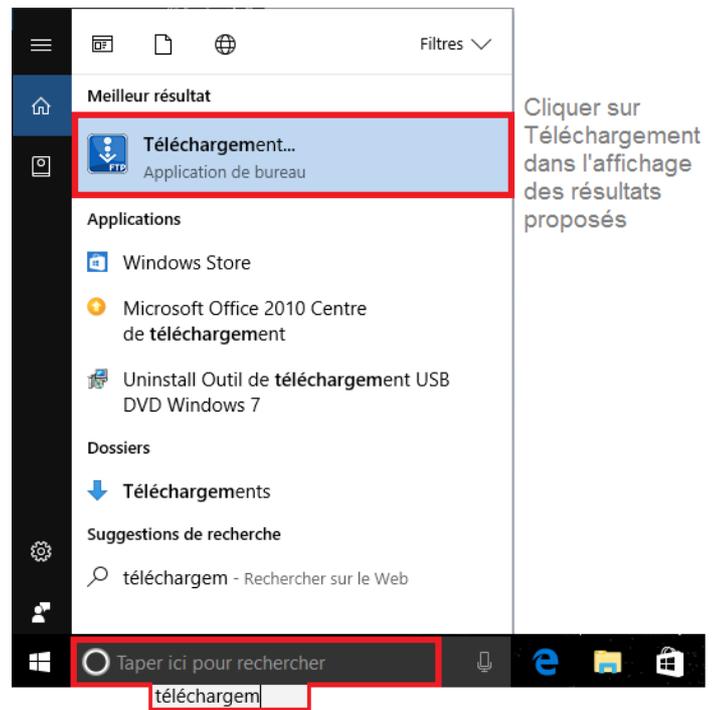
#### Ordinateur sous Windows 7 ou 8

Depuis le menu "Démarrer" de la barre des tâches, aller sur "Tous les programmes, puis AFFID Systèmes / Téléchargement"



#### Ordinateur sous Windows 10

Dans la zone de recherche de la barre des tâches, taper le mot : Téléchargement

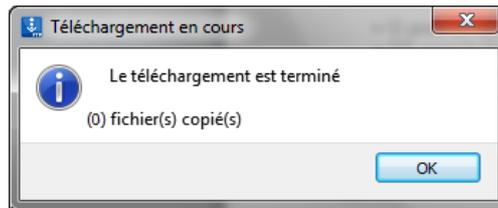


Dans la zone « Autre fichier spécifique : Nom du fichier »

Taper (en Majuscules) : **CD-AFFIDNXT2019.exe** Puis cliquer sur



A la fin du téléchargement, valider le message par OK

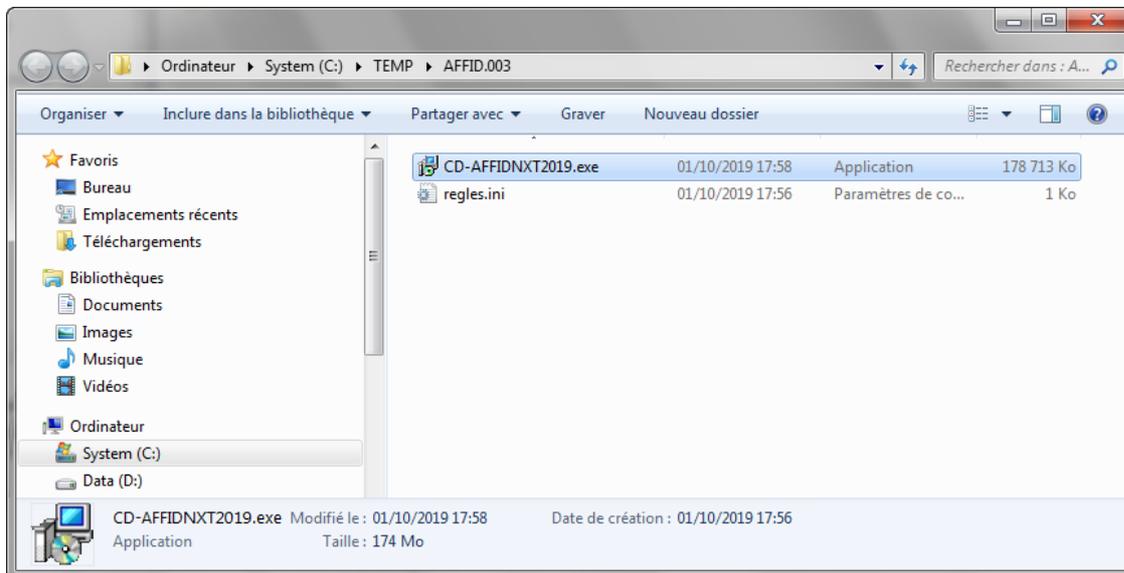


Le cédérom est téléchargé dans le dossier TEMP/AFFID003 du disque C de l'ordinateur

## Exécution du programme d'installation

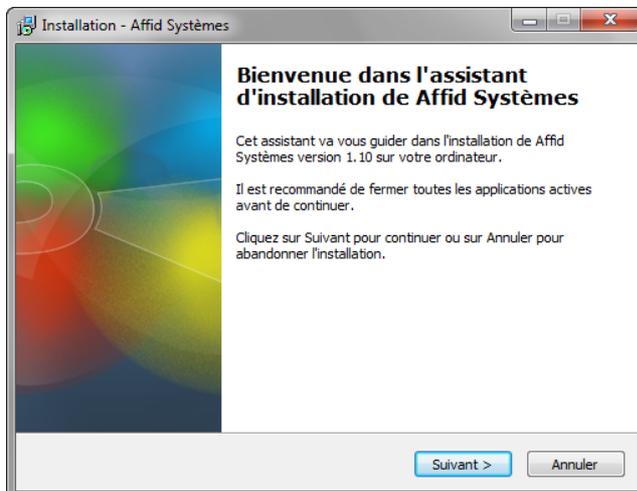
### Installation Mono-poste

A partir du dossier TEMP / AFFID003 sur le C: de l'ordinateur, lancer l'exécutable par un double clic sur  CD-AFFIDNXT2019.exe

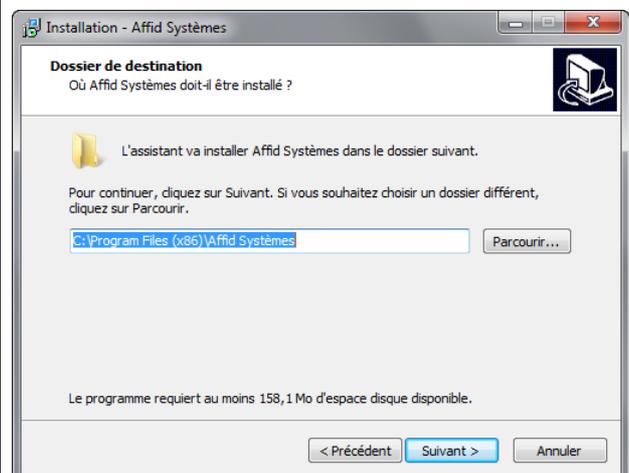


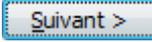
### Ouverture de l'assistant d'installation

L'emplacement du programme est renseigné par défaut, il est préférable de ne pas le modifier en cas d'éventuelles interfaces avec d'autres applications.



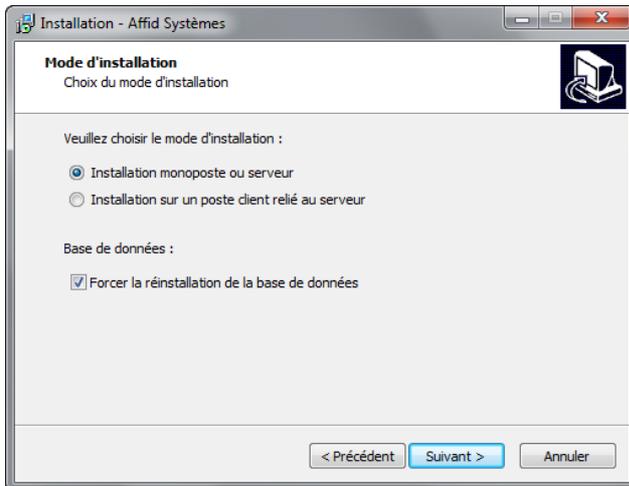
Valider par 

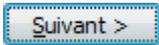


Valider par  pour continuer

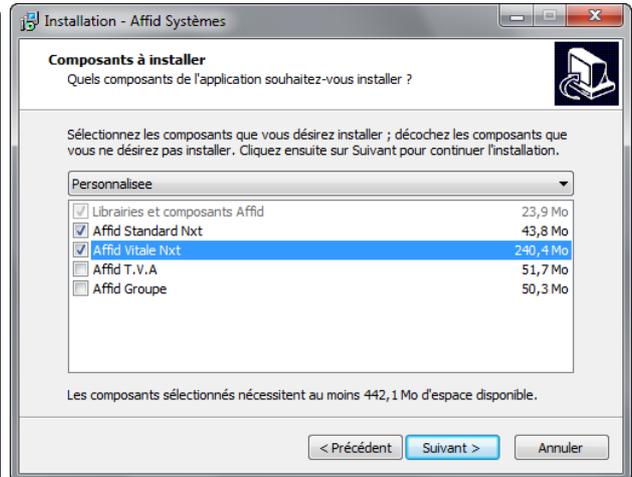
Sélectionner le type d'installation  
(monoposte/Serveur)

Cocher la case "Forcer la réinstallation de la base de données" pour la 1ère installation.

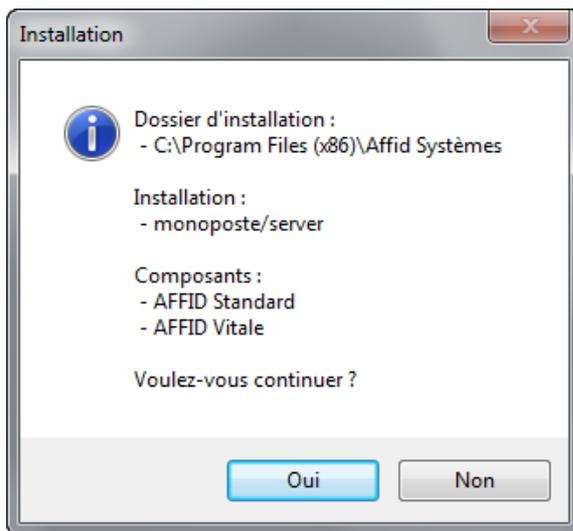


Valider par  pour continuer

Sélectionner les logiciels à installer

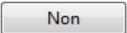


Valider par  pour continuer

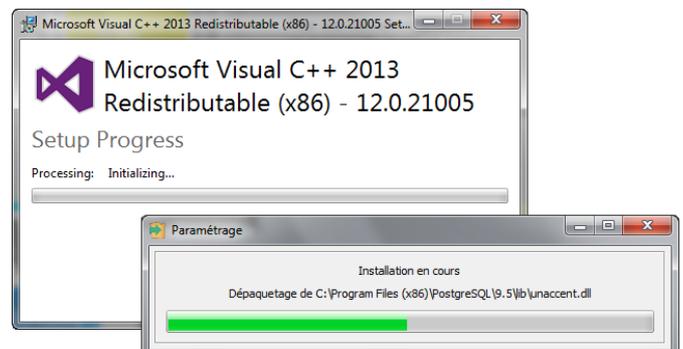
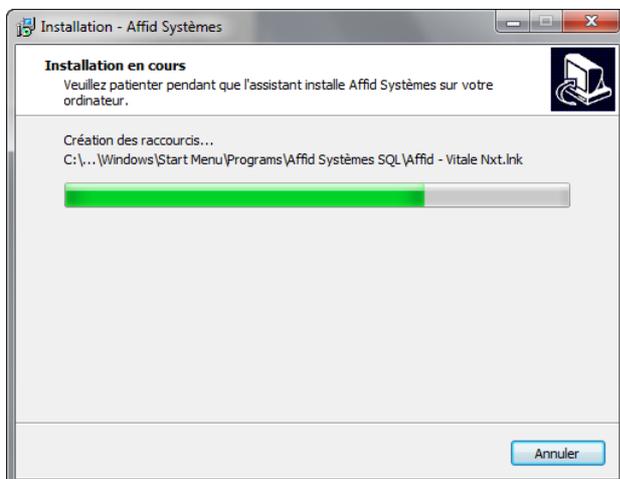


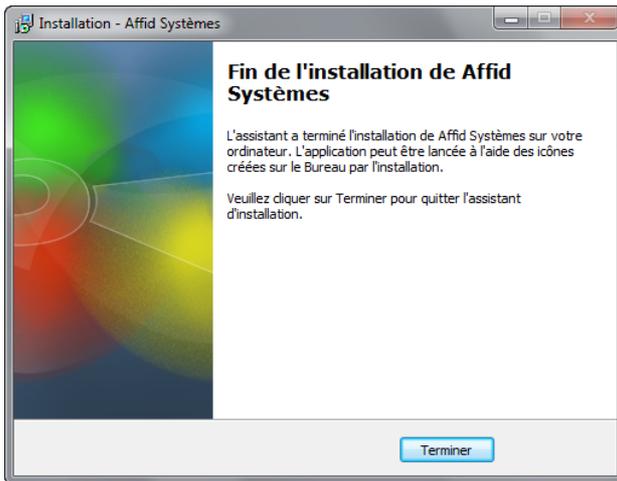
Un récapitulatif des spécificités d'installation et des logiciels concernés s'affiche :

Valider par  pour lancer l'installation de la mise à jour AFFID Nxt 2019

 Abandon si vous voulez modifier les spécificités d'installation. Retour à l'écran précédent.

Exécution de l'installation selon le paramétrage renseigné précédemment





A la fin de l'installation, un raccourci est ajouté automatiquement sur le bureau.



Cliquer sur 

**A la fin de l'installation, avant d'initialiser le logiciel, il est indispensable de mettre en place dans le paramétrage de l'antivirus toutes les exclusions suivantes pour le bon fonctionnement des logiciels AFFID Nxt :**

- Exclusions des exécutables ou processus :

```
C:\Program Files(x86)\Affid Systèmes\stdnxt.exe
C:\Program Files(x86)\Affid Systèmes\fsenxt.exe
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\pyxvital.exe
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\pyxnet.exe
```

- Exclusions des dossiers :

```
C:\Program Files(x86)\Affid Systèmes\
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\
C:\Program Files (x86)\PostgreSQL\9.5
```

- Si utilisateur du module SCOR, exclusions des exécutables ou processus :

```
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\scanEngine\NAPS2.exe
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\scanEngine\NAPS2.Console.exe
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\scanEngine\NAPS2.Portable.exe
C:\ProgramData\Affid\EngineFse\pdfEngine\SumatraPDFPortable.exe
```

**Puis réactiver l'antivirus**

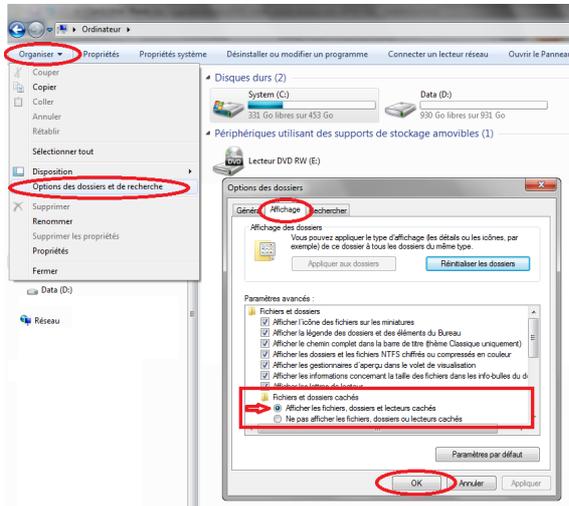


**Vous pouvez trouver le mode opératoire pour ajouter ces exclusions à votre anti-virus sur son site internet ou taper dans votre moteur de recherche : "Exclusion" et "Nom de votre anti-virus".**

Lors de la configuration des exclusions, certains dossiers ou exécutables peuvent être non visible (Ex : ProgramData). Il faut alors modifier l'affichage dans la configuration Windows :

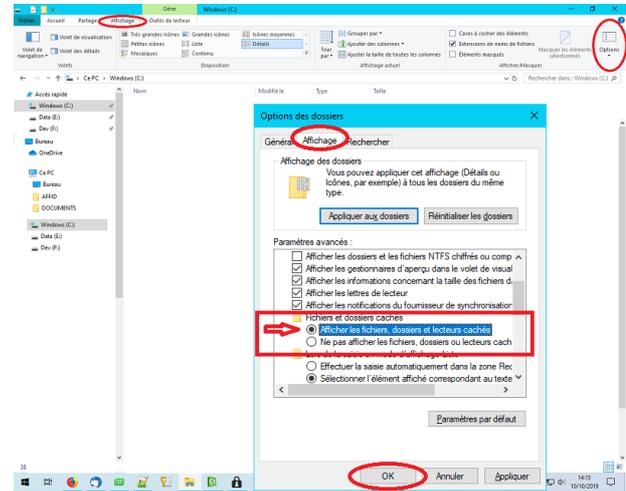
### Sous Windows 7 ou 8

A partir de l'Explorateur



### Sous Windows 10

A partir de l'Explorateur



Puis compléter les exclusions dans l'antivirus

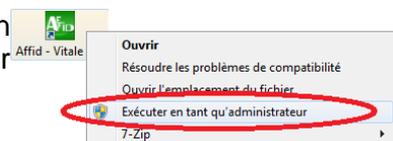
## 2.2 Initialisation du logiciel

AFFID Vitale Nxt est convivial et facile à utiliser, le mode de gestion des feuilles de soins reste identique à l'ancienne interface.

### Lancement du logiciel

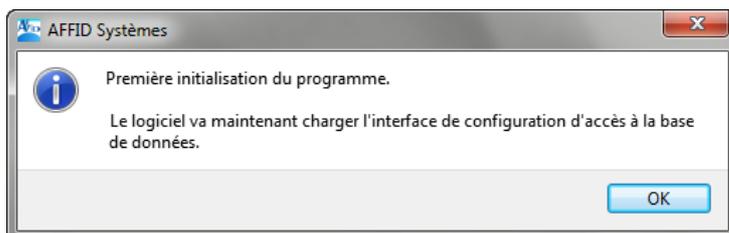
Pour tout premier démarrage de AFFID Vitale Nxt:

- Le lecteur doit être connecté, insérer la carte du professionnel de santé.
- Ouvrir le logiciel en tant qu'administrateur par un clic-droit sur l'icône du bureau puis sélectionner "Exécuter en tant qu'administrateur"



Au premier lancement du logiciel, valider le message d'initialisation du programme par

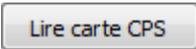
OK :



En exécutant pour la première fois l'application, vous accéderez automatiquement à l'identification du premier praticien.

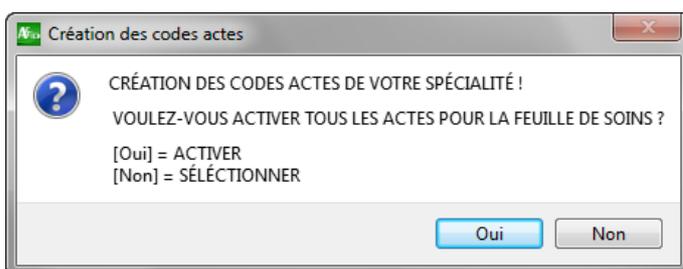


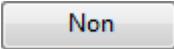
**En plus de la saisie du N° de Série, l'ordinateur doit être connecté à internet pour que le logiciel AFFID Nxt récupère les clés de licences du moteur de facturation.**

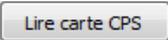
- Le lecteur étant déjà paramétré dans l'ancien AFFID Vitale, cliquer sur  pour remonter le Nom et Prénom de la carte CPS dans les zones respectives.
- Saisir le **Numéro de Série** d'exploitation du logiciel **de façon rigoureusement identique à celui indiqué sur le document d'attribution de licence.**
- Cliquer sur le bouton  pour confirmer l'identification.

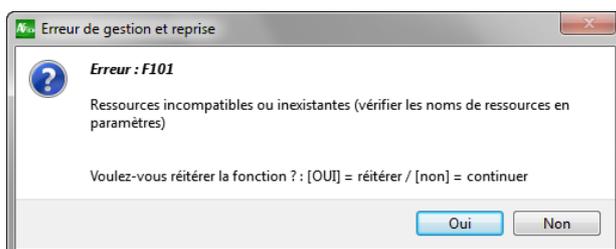
**AFFID crée le dossier du praticien renseigné et ouvre sa session.**

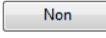
A l'ouverture, un message propose d'activer les codes actes correspondant à la spécialité du praticien.



Répondre  car la personnalisation des codes actes de l'ancien AFFID Vitale sera importée lors des étapes suivantes

En cas de message d'erreur lors de l'étape  :

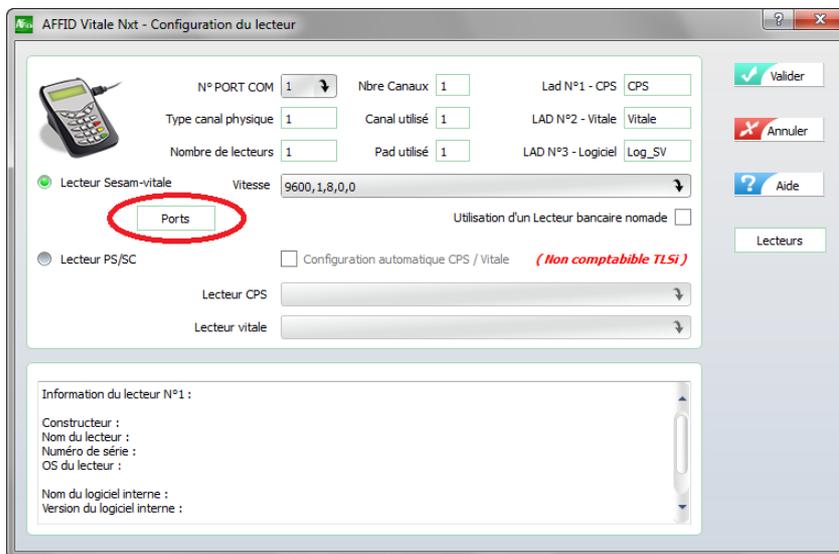


Répondre  pour revenir à l'écran précédent



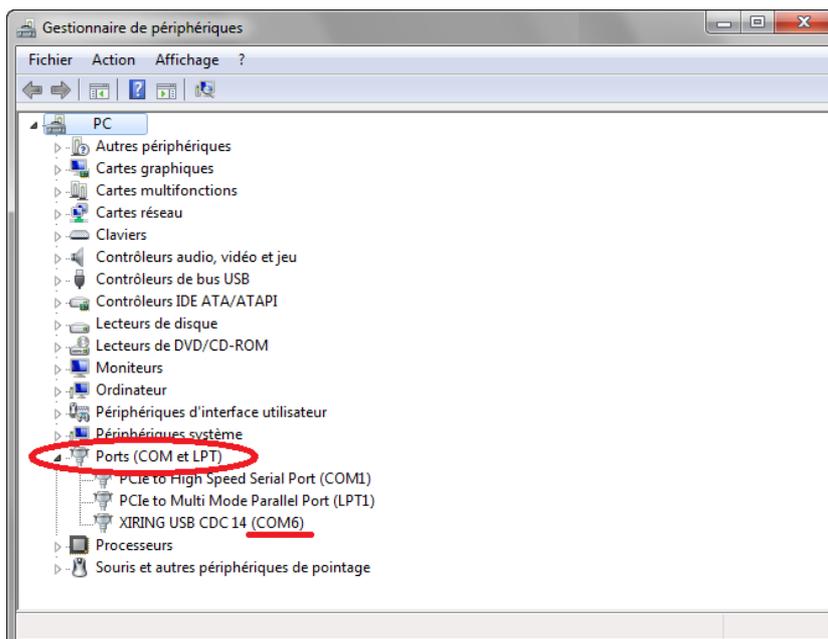
Puis cliquer sur **Choix du lecteur**

Le lecteur n'est pas reconnu, il faut le reparamétrer



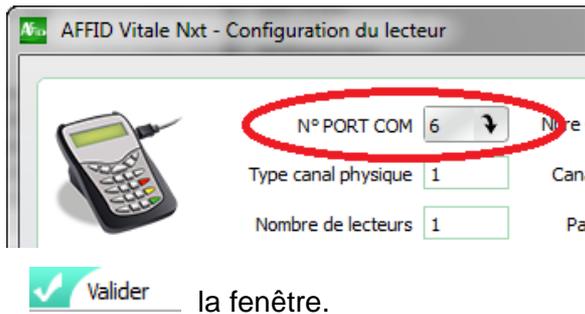
- cliquer sur le bouton :

**Ports**

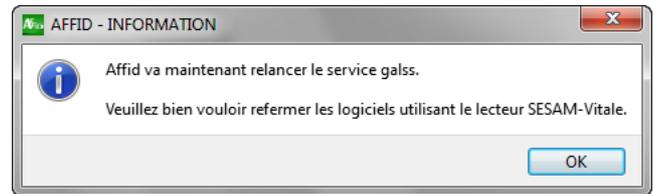


- Cliquer sur : **Ports (COM, LPT)**, noter le numéro du port COM de la connexion du pilote USB.

Fermer la fenêtre  et saisir le chiffre dans la zone **N° PORT COM**.



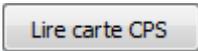
la fenêtre.



Cliquer sur



Puis reprendre à l'étape initiale :

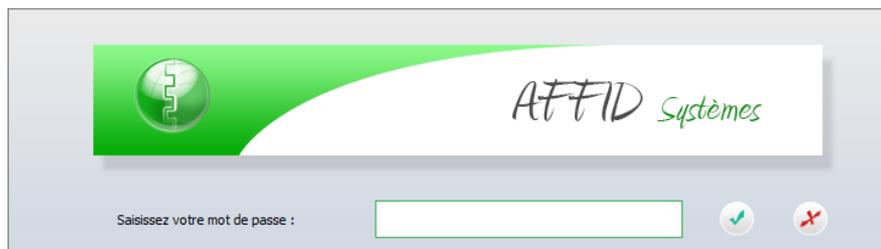
- Cliquer sur  pour remonter le Nom et Prénom de la carte CPS dans les zones respectives.
- Saisir le **Numéro de Série** d'exploitation du logiciel **de façon rigoureusement identique à celui indiqué sur le document d'attribution de licence.**
- Cliquer sur le bouton  pour confirmer l'identification.

Pour créer plusieurs dossiers médecins sur le même ordinateur et récupérer les données de l'ancien logiciel pour chaque dossier ([Voir chapitre : AFFID Vitale et plusieurs licences](#) <sup>40</sup>)

## Contrôle d'accès

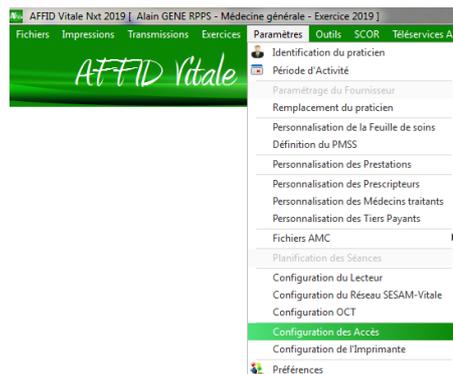
Après la première initialisation du dossier, le logiciel est configuré par défaut avec un mot de passe sur l'ouverture.

- Le mot de passe initial est « **MASTER** » en majuscule.



Pour changer ou supprimer ce mot de passe :

- Cliquer sur le menu **Paramètres / Configuration des accès**



AFFID Vitale - Configuration des Accès

Mot de passe du Praticien  
MASTER

Mot de passe de la secrétaire  
MASTER

Numéro de série  
77777 - 55555

Copyright  
AFFID Systèmes  
Tous les droits réservés  
10, Avenue de Camberwell  
92330 Sceaux  
Tél : 01.46.60.87.40  
fax : 01.46.60.12.80

Distribué par  
AFFID Systèmes  
Version des données : 2019.1  
Version du logiciel : 2019.1  
Année : 2019  
Version : 1  
Logiciel : Affid Vitale

Valider Annuler Aide

Modifier ou supprimer le mot de passe

## 2.3 Vérification de l'identification praticien

Les informations de la carte du Professionnel de Santé sont automatiquement affichées et mémorisées dans cet écran. Il est indispensable de réactualiser les données, vérifier le paramétrage OPTAM et compléter vos coordonnées afin de les faire apparaître sur les feuilles de soins.

- Cliquer sur le menu **Paramètres/Identification du praticien**



Affid Vitale

Civilité Monsieur  
Nom GENE RPPS  
Prénom ALAIN  
Adresse 10 avenue de Camberwell  
Ville SCEAUX  
Code Postale 92330  
OPTAM : Aucun contrat

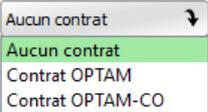
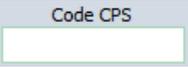
Valider Annuler Aide

Carte

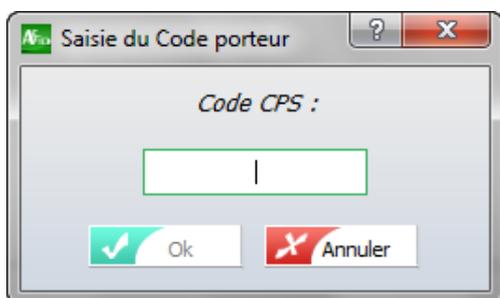
N° Caisse gestionnaire 999  
N° Situation à utiliser 1  
Exercice - Libéral (checked)  
Exercice - Salaré

Médecin en zone sous Médicalisée  
Date d'installation 01/01/2000  
 Généraliste récemment installé

Spécialité Médecine générale  
Identification Situation N°1 : CPS - -  
N° National 899900023153  
N° Facturation 99111104 8  
Exercice LIBERAL (0) - (0) - Cabinet individuel (31)  
Raison sociale CABINET DR. GENE  
Convention Conventionne  
Zone ID Zone B autres departements et localites avec ID/IK  
Zone IK Avec Indemnité Kilométrique de montagne  
Agrément Avec agrément DASS ou agrément D  
Habilitation Avec habilitation de signer une Facture - Avec habilitation de signer un LOT  
Code CPS

- Cliquer sur le bouton  pour ré-afficher les informations de la Carte CPS
- Saisir votre **Adresse, Ville et Code postal**
- Sélectionner l'**OPTAM** si vous avez signé le contrat par le menu déroulant
 
- Conformément à la réglementation, le code CPS de la carte n'est plus mémorisé même s'il est saisi dans cette zone.
 
-  pour confirmer la saisie

Lorsque le logiciel accède aux informations de la carte CPS pour la première fois, la saisie du code porteur est obligatoire.



Entrer le code confidentiel et confirmer par la touche Entrée ou par .

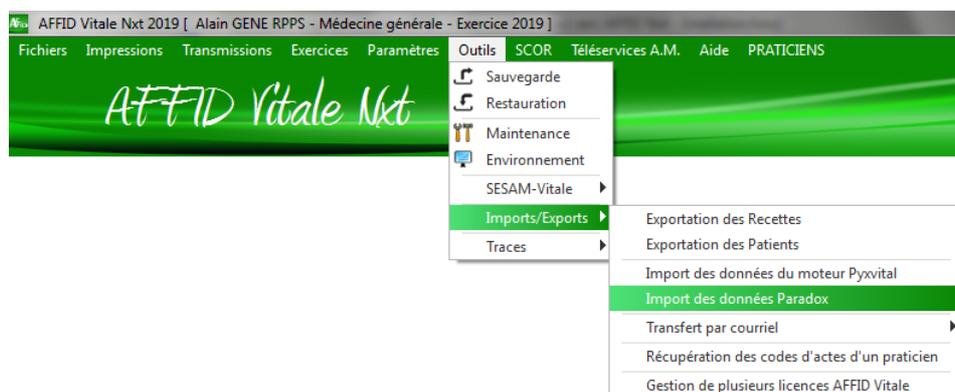


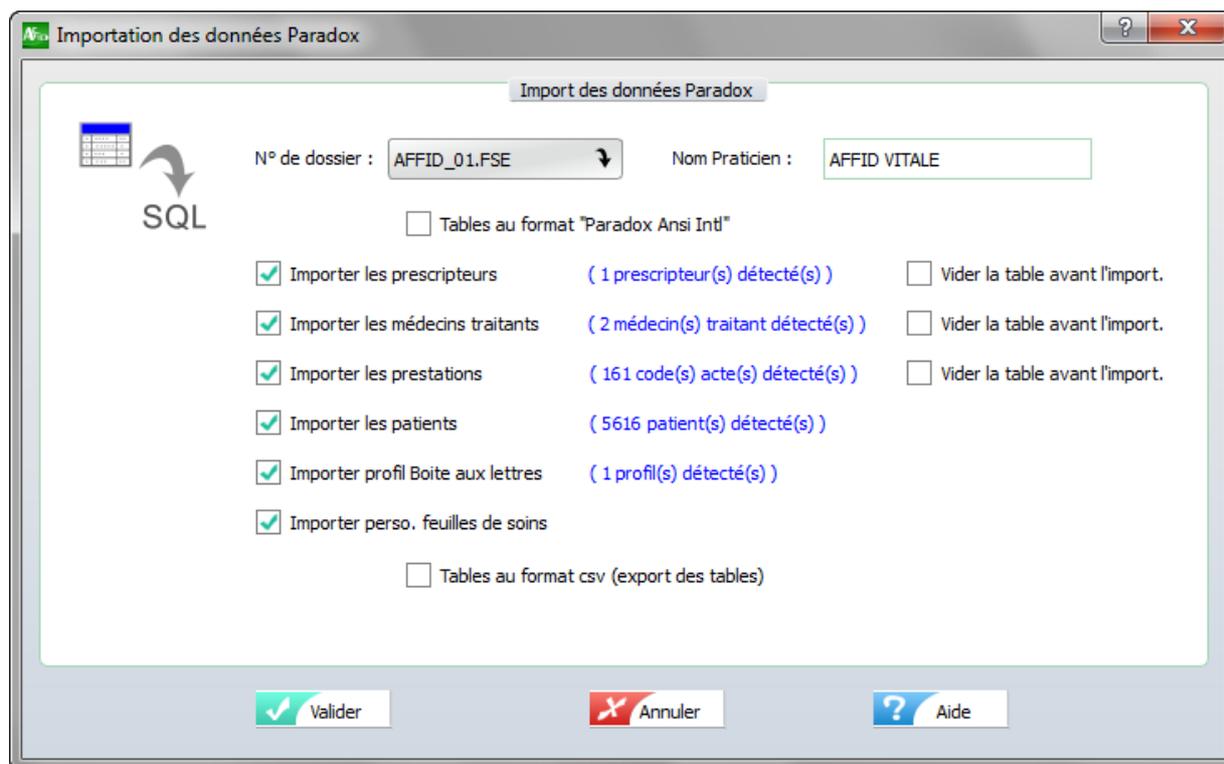
Cette fonction ne permet pas de créer un nouveau praticien, mais seulement de visualiser et/ou réactualiser les informations du Professionnel de Santé. Vous devez utiliser la fonction du menu **Fichier / Nouveau praticien** pour créer le dossier d'un autre praticien possédant aussi une licence d'utilisation du logiciel AFFID Vitale. ([voir chapitre : AFFID Vitale et plusieurs licences](#))<sup>40</sup>

## 2.4 Importation de données de l'ancien AFFID Vitale

Une option permet de convertir et importer certaines tables déjà paramétrées de l'ancien logiciel AFFID Vitale dans AFFID Vitale *Nxt*.

- Cliquer sur le menu **Outils / Imports-Exports / Import des données Paradox**





La zone **N° de dossier** correspond au N° de dossier attribué dans l'ancien logiciel.

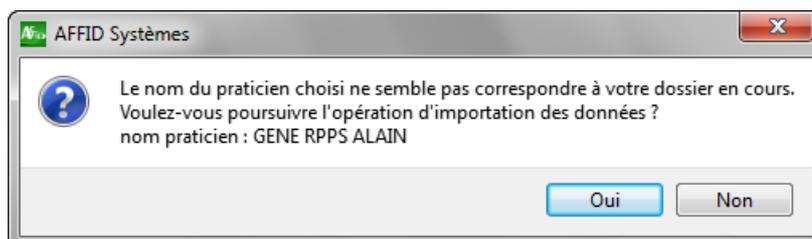
Si il n'y a qu'un seul praticien de configuré dans l'ancien produit cette zone sera renseignée par défaut à : AFFID\_01.FSE et le nom praticien ne sera pas récupéré (laisser la zone à AFFID VITALE)

Dans le cas de plusieurs dossiers praticiens sur le même poste, il faudra alors sélectionner par le menu déroulant le N°dossier correspondant au médecin en cours d'importation. (Sur sélection du N° de dossier le Nom praticien sera affiché).

Cocher les tables à importer puis 

Dans le cas d'un seul praticien,

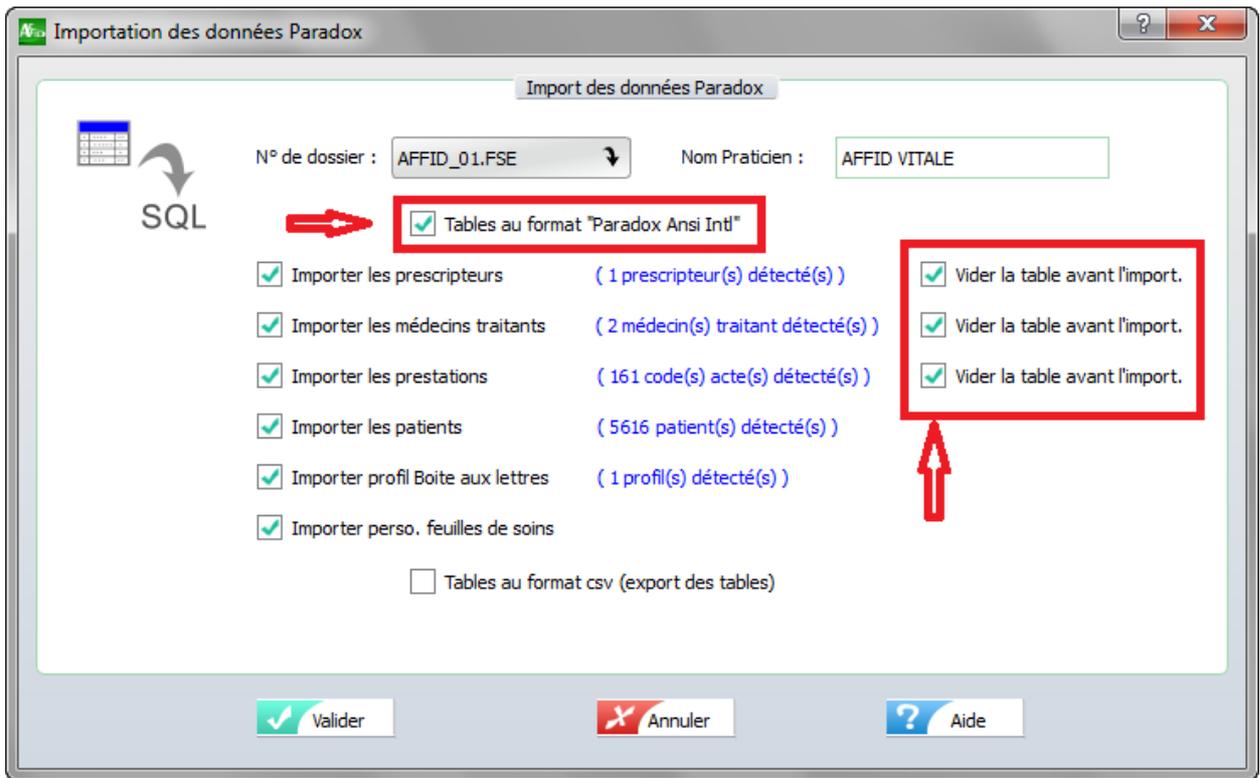
Valider le message par 



En cas de mauvaise récupération des tables (caractères accentués erronés) ou message d'erreur lors du traitement, il est possible de refaire l'importation de deux manières différentes :

### Première possibilité

- Relancer l'importation en cochant la case "Tables au format Paradox ansi Intl" et les cases permettant d'effacer l'import précédent.

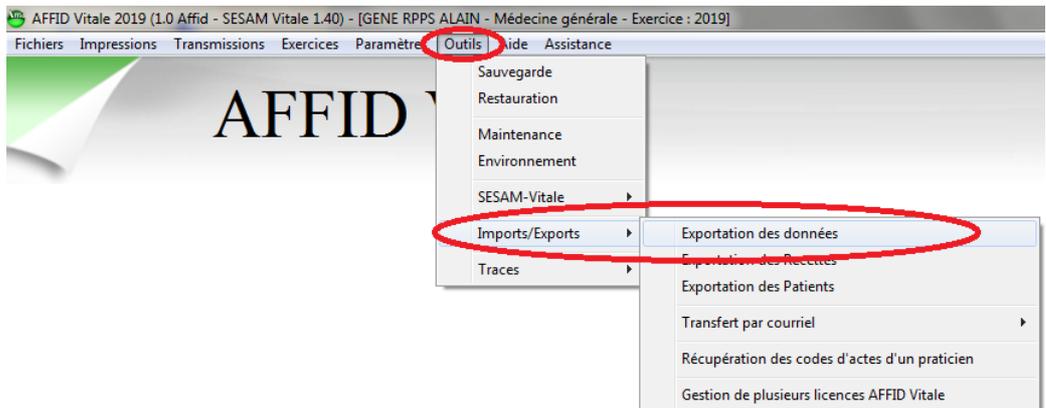


puis  Valider

**Deuxième possibilité**

Fermer AFFID Vitale *Nxt*, puis réouvrir l'ancien AFFID Vitale.

- Cliquer sur le menu **Outils / Imports-Exports / Exportation des données**

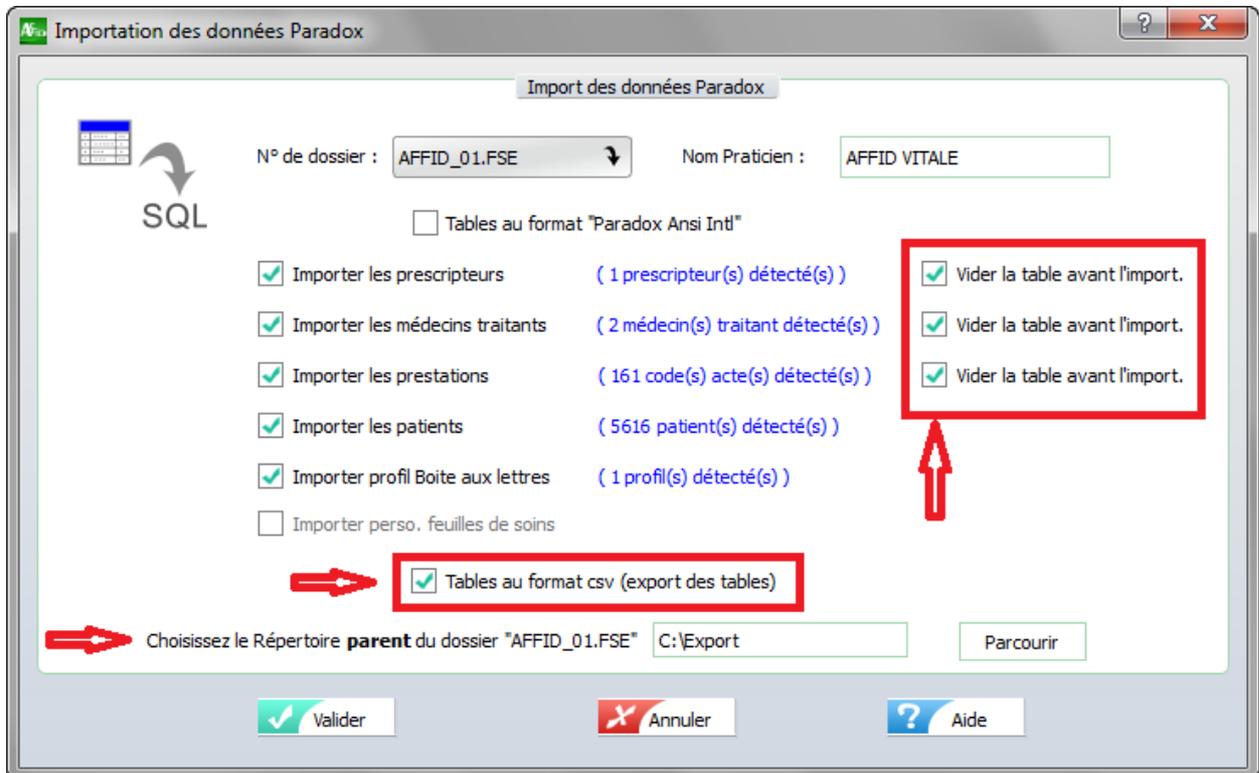


Valider l'exportation

## Réouvrir AFFID Vitale *Nxt*, retourner dans le menu **Outils / Imports-Exports / Import des données Paradox**

- Relancer l'importation en cochant la case "Tables au format csv (export des tables)" et les cases permettant d'effacer l'import précédent.

Dans le cas de plusieurs dossiers praticiens sur le même poste, sélectionner le N°dossier en passant par l'option



puis

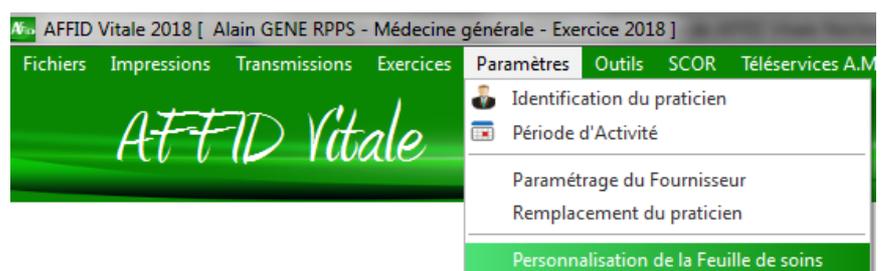
## 2.5 Vérification de la personnalisation des FSE

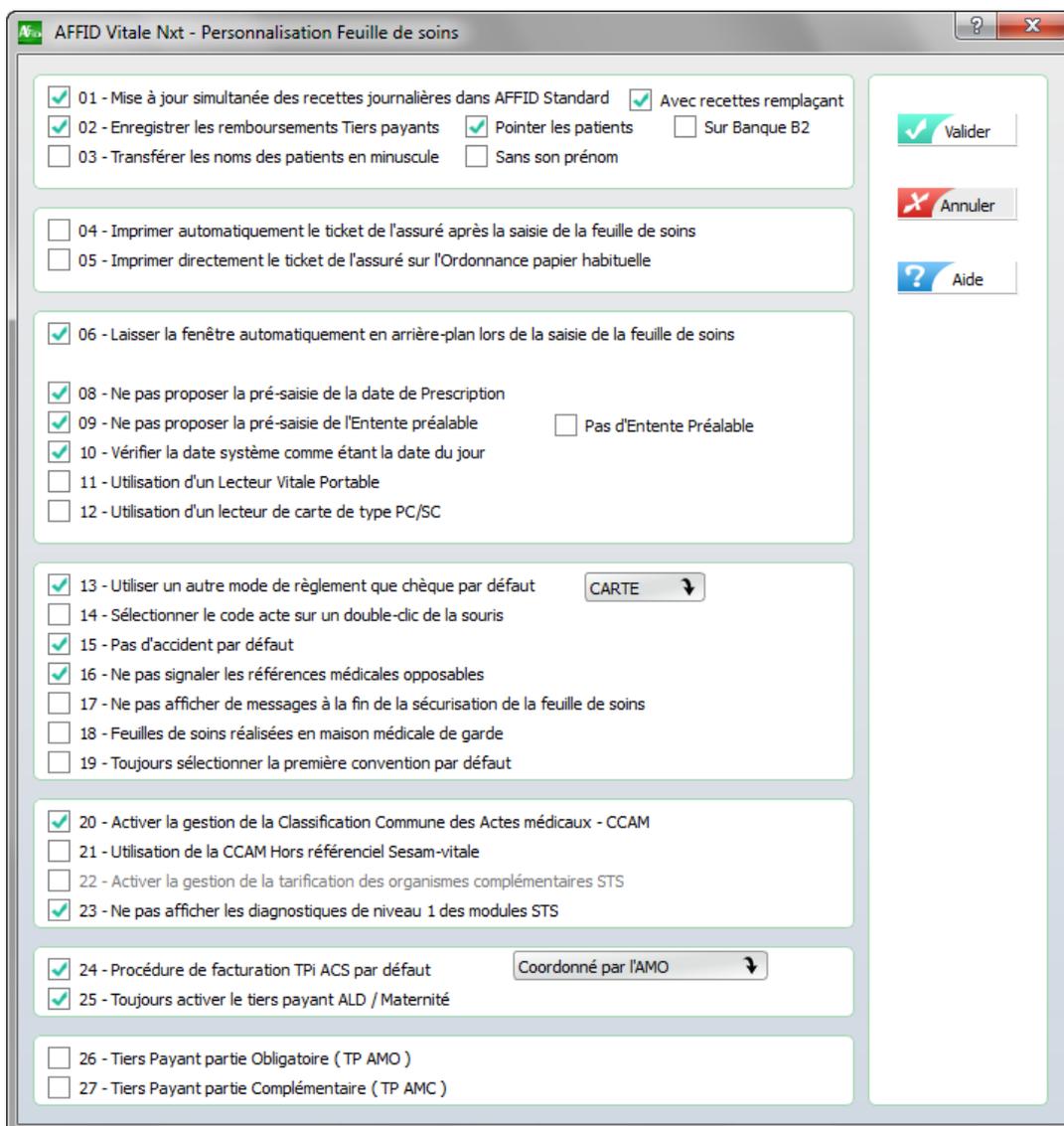
Cette fonction permet d'automatiser le mode de fonctionnement de la feuille de soins électronique.

Si l'option a été cochée lors de l'importation des données, la reprise du paramétrage de l'ancien logiciel est prise en compte.

### Vérification de la personnalisation de la feuille de soins

- Cliquer sur le menu **Paramètres/ Personnalisation de la feuille de soins**



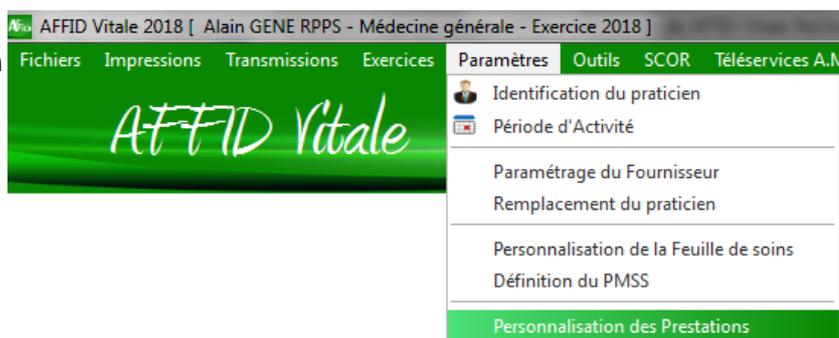


Cliquer sur le bouton  Valider pour confirmer la personnalisation de la feuille de soins.

## 2.6 Vérification du paramétrage des prestations

Après la récupération des données de l'ancien logiciel, **il est indispensable de vérifier toute la personnalisation de vos codes actes**, notamment la récupération des actes en série (Noms des actes et tarifs) et d'effectuer un test de facturation pour chaque personnalisation d'actes.

- Cliquer sur le menu **Paramètres/Personnalisation des prestations**



Actif	Prestation	Libellé	Montant	Base de remb.	Perso	Lettre clé
	APC	Avis ponctuel de consultant du médecin	50.00 €	50.00 €		APC
	APU	Avis ponctuel de consultant réalisé par les professeurs des universités-praticien...	69.00 €	69.00 €		APU
	APV	Avis ponctuel de consultant du médecin en visite	50.00 €	50.00 €		APV
	C	Consultation	23.00 €	23.00 €		C
	CA	Consultation approfondie	26.00 €	26.00 €		CA
✓	CCP	Consultation de Contraception et de Prévention	46.00 €	46.00 €		CCP
✓	CCX	Consultation Complexe Enfants (pour transposition)	46.00 €	46.00 €		CCX
✓	COE	Consultation obligatoire enfant	46.00 €	46.00 €		COE
✓	CRD	Majoration astreinte dimanche sur la consultation	26.50 €	26.50 €		CRD
✓	CRM	Majoration astreinte milieu de nuit sur la consultation	51.50 €	51.50 €		CRM
✓	CRN	Majoration astreinte nuit sur la consultation	42.50 €	42.50 €		CRN
✓	CRS	Majoration consultation régulée samedi après-midi	26.50 €	26.50 €		CRS
	CS	Consultation spécialiste	23.00 €	23.00 €		CS
✓	CSO	Consultation de Suivi de l'Obésité	46.00 €	46.00 €		CSO
	CST	Complément surveillance thermique	10.00 €	10.00 €		CST
	DEQP003	Électrocardiographie sur au moins 12 dérivations	14.26 €	14.26 €		ATM
	DHT	Dépassement d'Honoraires en Tiers Payant	0.00 €	0.00 €		DHT
✓	ECG	G+DEQP003	39.26 €	39.26 €		[+] 0
	FHV	Forfait honoraires de ville	50.00 €	50.00 €		FHV
	FMV	Forfait médicament de ville	87.92 €	87.92 €		FMV
	FPE	Forfait pédiatrique	5.00 €	5.00 €		FPE
✓	FROTTIS	G+JKHD001	37.46 €	37.46 €		[+] 0
	FSD	Forfait de securite dermatologique	40.00 €	40.00 €		FSD
✓	G	Consultation medecine generale	25.00 €	25.00 €		G
✓	G+CRD	G+CRD	51.50 €	51.50 €		[+] 0
✓	G+CRS	G+CRS	51.50 €	51.50 €		[+] 0
✓	G+F	Consultation medecine generale	44.06 €	44.06 €		G
✓	G+MCG	G+MCG	30.00 €	30.00 €		[+] 0

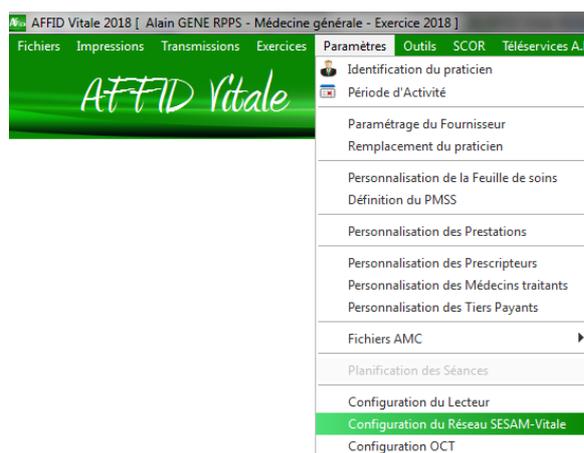
Corriger les éventuelles importations corrompues.

### Nouvelles fonctionnalités sur la personnalisation des prestations :

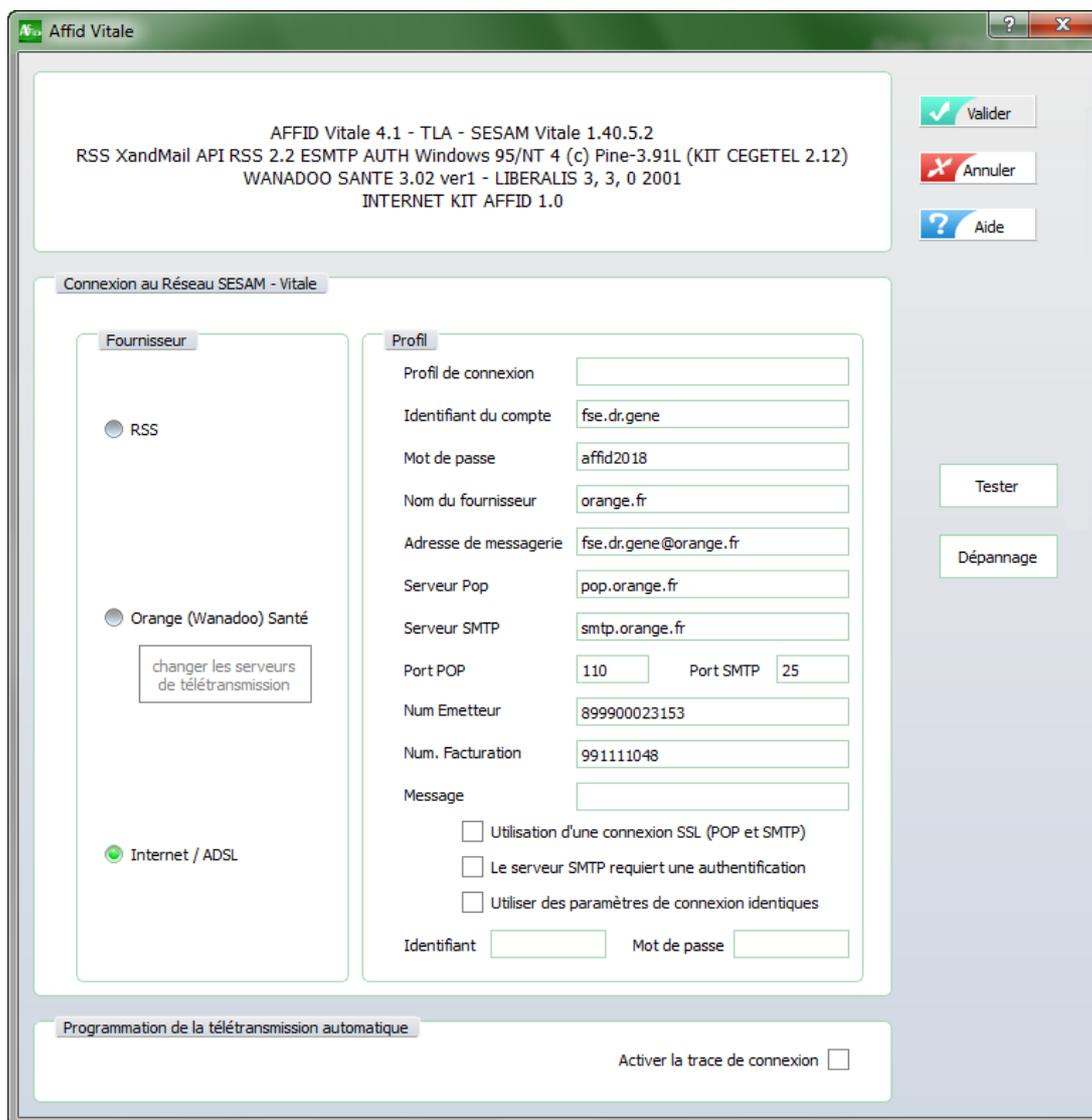
- Simulation complète des montants CCAM en fonction des code asso, des modificateurs, des dépassements etc ... lors de la création d'actes en série.
- Possibilité de répartir les dépassements dans les associations d'actes, ainsi que les quantités et coefficients

## 2.7 Vérification du paramétrage de la boîte mail FSE

- Cliquer sur le menu **Paramètres/Configuration du Réseau SESAM-Vitale**



- Cliquer sur **Configuration du Réseau SESAM-Vitale**



### Attention !

Les boites de type laposte.net sont déconseillées, indépendamment du logiciel celles-ci peuvent présenter des dysfonctionnements lors des télétransmissions et être bloquées par le serveur smtp de votre opérateur Internet.

Vous devez posséder une boite email avec mot de passe, réservée uniquement à la télétransmission et dépendant de votre fournisseur d'accès internet.

Si cette boite n'est pas ouverte, vous pouvez la créer à partir de votre compte internet ou la demander à votre fournisseur. Pour identifier facilement une boite de télétransmission, il est conseillé de choisir un nom d'adresse commençant par : **fse.** ..... @ ..... .fr

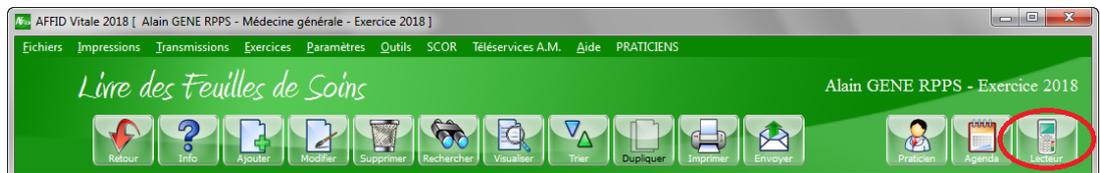
## 2.8 Lecteur Portable Identification entête FSE

Pour les utilisateurs de lecteurs portables effectuant des feuilles de soins en visite, il est indispensable de réidentifier l'entête FSE dans AFFID Vitale Nxt.

### Connecter le lecteur sur son socle



- Cliquer sur l'icône **Lecteur** à partir du tableau des feuilles de soins (Saisie des feuilles de soins)

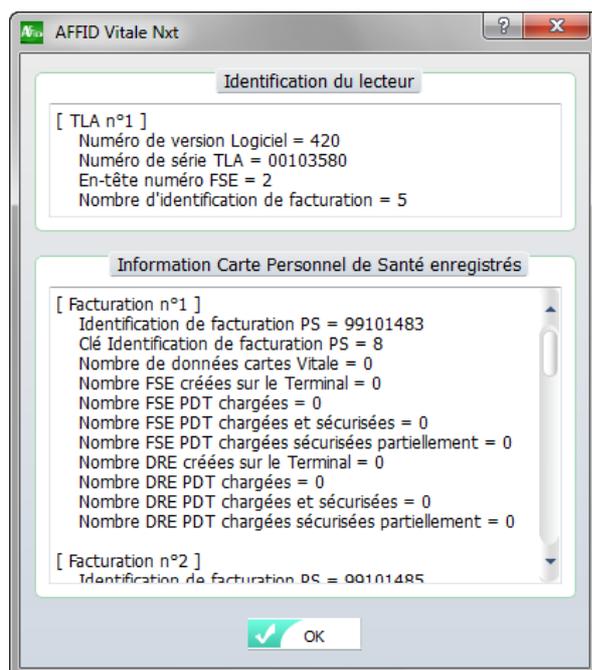


**OU**

- A partir du menu **Outils / SESAM-VITALE / Lecteur Vitale Portable**

L'écran du lecteur apparaît sur l'ordinateur

Avec la souris cliquer sur la touche 1 puis la touche **Verte** directement sur l'écran de l'ordinateur



Valider par

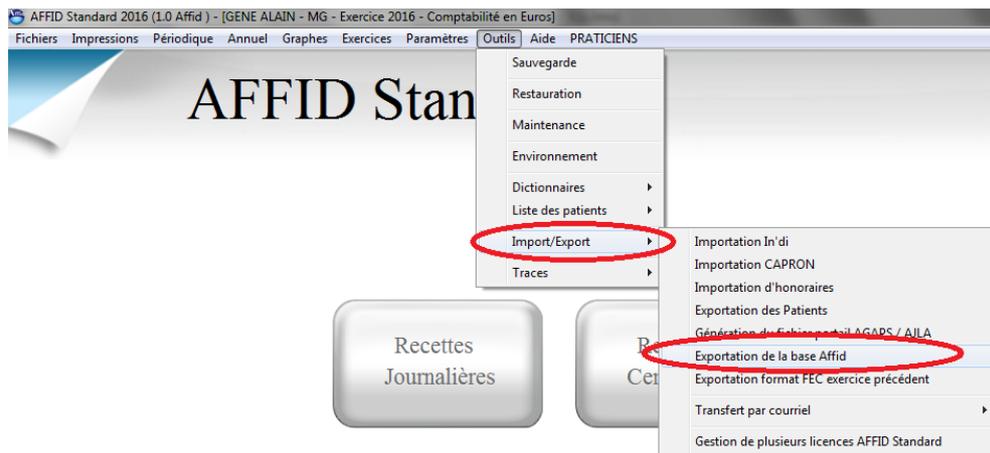


puis quitter l'écran lecteur par la touche **Rouge**

## 2.9 Importation des données de l'ancien AFFID Standard ou Recettes

Une option permet de convertir et importer les données de votre ancien logiciel AFFID Standard dans AFFID Standard Nxt.

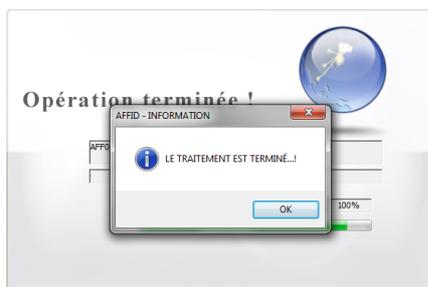
Pour importer les données de votre ancien logiciel AFFID dans AFFID Standard Nxt, vous devez au préalable les exporter par le menu Outil / Import-Export / Exportation de la base AFFID, à partir de l'ancien logiciel :



Valider pour lancer le traitement ou annuler pour revenir à l'écran précédent.

Cette fonction exporte toutes les données **de l'exercice dans lequel l'utilisateur se trouve positionné** (Recettes, Dépenses, Mouvements, Banques, Immobilisation, paramétrage de la base, etc...).

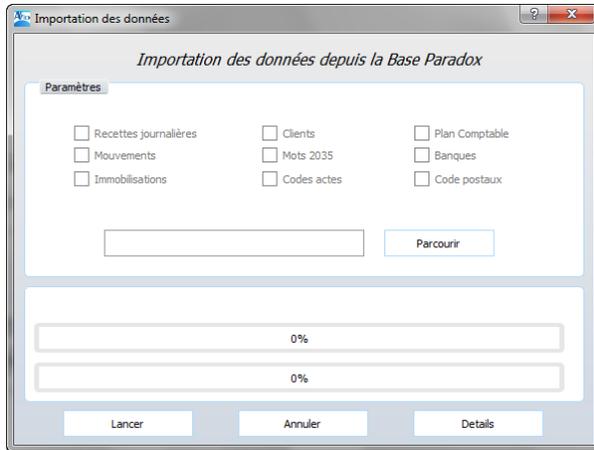
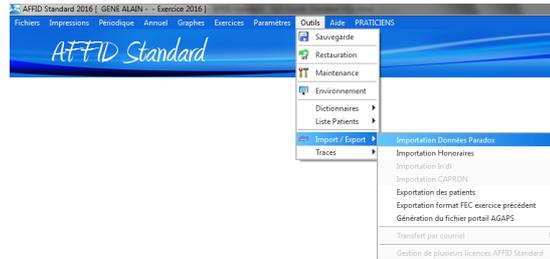
Une fois le traitement terminé, l'export des données est stocké dans le dossier du C:/EXPORT/AFFID\_xx.STD avec dénomination de l'année exportée.



Chaque année d'export va pouvoir être importée **dans AFFID Standard Nxt** par la fonction du menu Outil / Import-Export / Importation Données Paradox.

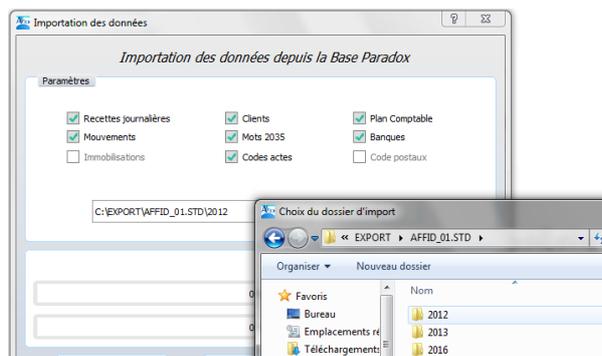
**Important :** il est impératif d'importer chaque année d'exercice de manière chronologique (de la plus ancienne à la plus récente). Vous pouvez importer que l'exercice en cours, les données des exercices précédents restent accessibles dans l'ancien AFFID Standard.

Avant chaque import, se positionner sur l'année d'exercice concernée.



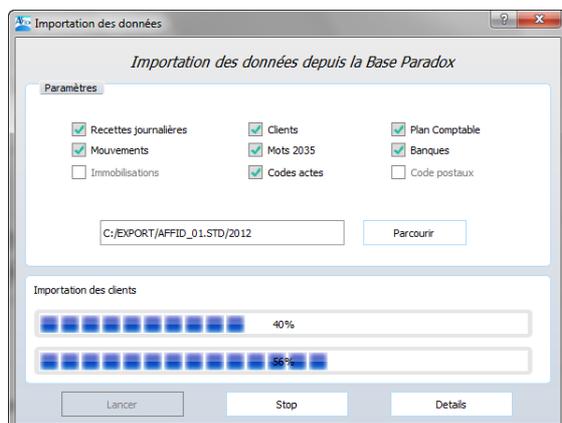
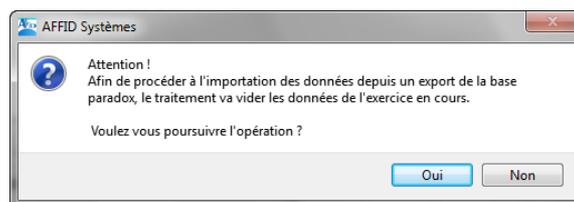
Indiquer le chemin d'accès du dossier à importer à l'aide du bouton **Parcourir** :

Sélectionner l'exercice à importer :



Une fois le chemin d'accès au dossier renseigné, cliquer sur **Lancer** pour importer les données complètes de l'exercice sélectionné dans la base SQL.

Valider le message pour confirmer l'import :



À la fin du traitement cliquer sur **Fermer**

Toutes les données de l'exercice concerné sont importées.

## 2.10 Tests de fonctionnement AFFID Nxt

L'installation et la récupération des données des anciens logiciels AFFID Vitale, AFFID Standard ou Recettes sont terminées.

Pour vérifier le bon fonctionnement des applications, effectuer et envoyer une feuille de soins avec un acte "Gratuit".

L'ergonomie et le mode de fonctionnement de AFFID Nxt reste identique à l'ancien logiciel enrichi de nouvelles fonctionnalités.

### 1. Saisir une feuille de soins avec acte gratuit

A partir du livre des feuilles de soins, cliquer sur



Sélectionner la prestation G,

puis modifier les conditions de facturation de l'acte en cliquant sur 

Dans la zone "Qualificatif de dépassement" Sélectionner Acte gratuit du menu déroulant. Valider la fenêtre

Puis valider la feuille de soins

## 2. Télétransmettre la feuille de test

Envoyer la feuille . Une fois la transmission effectuée, la feuille de soins émise doit passer du statut « FSE : Attente de transmission » au statut « FSE :TRANSMISSION OK - ATTENTE AVIS ARL » avec le pictogramme .

Refaire une deuxième télétransmission "à vide" à partir de 15 minutes après pour récupérer l'ARL. Cette feuille de soins doit passer du statut « FSE :TRANSMISSION OK - ATTENTE AVIS ARL » avec le pictogramme  au statut « FSE : ACCEPTEE » avec le pictogramme .

## 3. Pour les utilisateurs AFFID Standard ou AFFID Recettes

Vérifier le bon fonctionnement du transfert de la recette dans le livre des recettes journalières.

## 4. Pour les utilisateurs de lecteur portable TLA

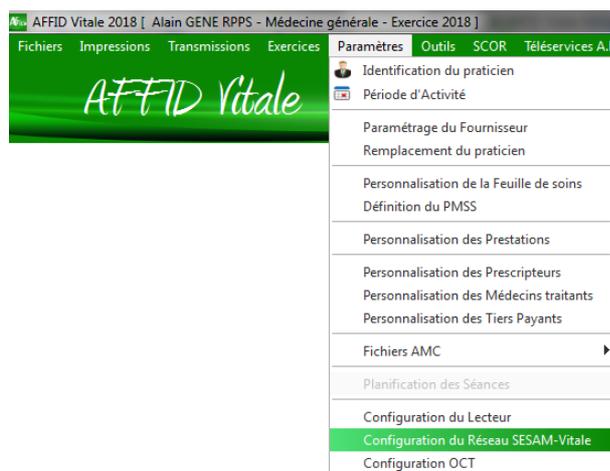
Effectuer une feuille de soins en mode visite, vérifier le bon fonctionnement du déchargement dans AFFID Vitale Nxt.  
Puis supprimer la feuille une fois dans le livre des feuilles de soins pour ne pas télétransmettre ce test.



En cas de messages d'erreur lors de la télétransmission.

Retourner dans la configuration du réseau SESAM-Vitale

### ▪ Paramètres/Configuration du Réseau SESAM-Vitale



- Cocher les deux cases en bas de la fenêtre pour activer l'authentification au niveau du serveur SMPT

 puis relancer la télétransmission

### Attention !

Pour les anciennes boites Wanadoo Santé, dans l'ancien produit AFFID les identifiants sont tronqués et récupérés en l'état par AFFID Nxt. Il faut donc reparamétrer l'adresse complète dans la configuration réseau SESAM-Vitale

#### Exemple d'identification pour Wanadoo Santé :

Identifiant reçu : [fse.2ruzyy6rb63d@sante.wanadoo.fr](mailto:fse.2ruzyy6rb63d@sante.wanadoo.fr) et Mot de passe : **tg5q6hwp**

Configuration ancien AFFID	Configuration AFFID Nxt
Identifiant du compte : <b>2ruzyy6rb63d</b> (sans <i>fse.</i> et <i>@sante.wanadoo.fr</i> )	Identifiant du compte : <b>fse.2ruzyy6rb63d</b> (remettre <i>fse.</i> sans <i>@sante.wanadoo.fr</i> )
Mot de passe : <b>tg5q6hwp</b>	Mot de passe : <b>tg5q6hwp</b>
	Nom du fournisseur : <b>sante.wanadoo.fr</b>

Si l'erreur persiste contacter la hotline AFFID

## 3 Nouvelles fonctionnalités

### 3.1 Paramétrage de l'ADRI

**ADRI ( Acquisition des Droits Intégrée )** est un téléservice intégré dans le progiciel. Ce nouveau téléservice fiabilise la facturation Sésam-Vitale, même en l'absence de la carte Vitale et minimise les rejets de feuilles de soins.

Il permet de récupérer en temps réel, directement depuis les serveurs de la Sécurité Sociale lors de l'élaboration des feuilles de soins :

- les droits à jour de vos patients, notamment pour les situations spécifiques (CMU-C, AME, ACS, ALD, invalidité, accident du travail...), en cas d'absence de la carte Vitale, ou de carte Vitale non mise à jour.
- les coordonnées de vos patients (adresse postale) ainsi que leur organisme d'affiliation d'Assurance Maladie.
- l'information sur l'existence ou non d'un médecin traitant.

Pour configurer le téléservice ADRI :

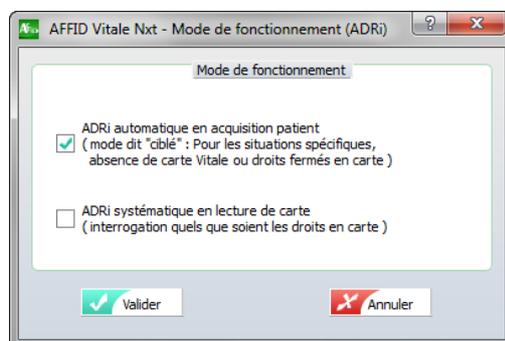
- Cliquer sur le menu **Téléservices/Mode de fonctionnement (ADRI)**



Pour que ce téléservice ne soit pas une contrainte, chacun peut le paramétrer à sa convenance.

Il est possible :

- de l'activer pour une vérification **dans des cas précis "Mode ciblé"** : La récupération des informations se fait uniquement pour les situations spécifiques (CMU ACS ALD AME etc..), en cas d'absence de carte Vitale ou lorsque les droits en carte sont fermés.
- de l'activer pour une **vérification systématique** : La récupération des informations se fait à chaque feuille de soins.



OU

- de ne rien activer au niveau du paramétrage ADRI, le praticien peut décider à tout moment de déclencher une vérification manuelle lors de l'élaboration de la feuille.

Soit :

Au moment de la sélection du patient lors de la lecture de la carte Vitale



Dans le cadre d'un mode dégradé (Sans Carte Vitale) lors de la saisie du patient

Ou au moment de la saisie des codes actes sur la feuille de soins

## 3.2 Les téléconsultations

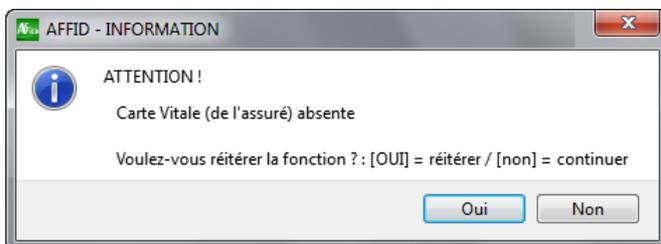
La téléconsultation est désormais accessible sur l'ensemble du territoire en France : tout médecin, quelle que soit sa spécialité et son secteur d'exercice, peut proposer à ses patients, s'il le juge adapté, de réaliser une consultation à distance au lieu d'une consultation au cabinet.

Deux actes de téléconsultation, codés « TCG » et « TC », sont disponibles dans la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP).

La facturation se fait sans carte vitale (Appelé "Mode facturation sesam sans vitale") :

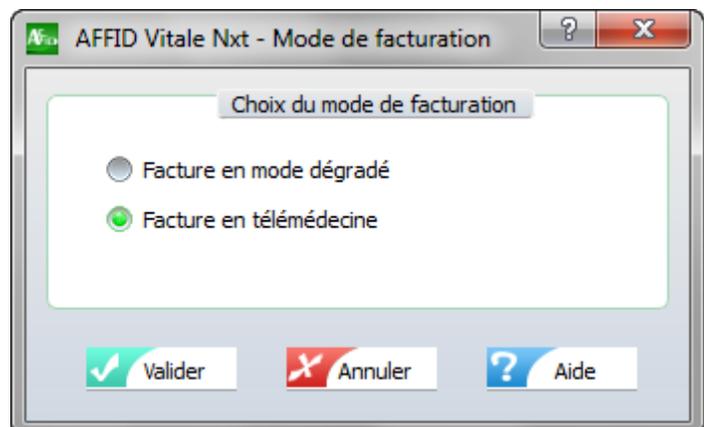
- Si le patient est déjà venu une première fois au cabinet, les données administratives nécessaires à la facturation sont mémorisées dans le logiciel. Ces données seront vérifiées et éventuellement mises à jour par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).
- Si le patient est nouveau, les données administratives (nom, prénom, NIR et, pour les ayants-droits, en plus, la date de naissance, code régime) nécessaires à la facturation doivent être communiquées au médecin et renseignées lors de l'élaboration de la feuille de soins. Ces données seront vérifiées et éventuellement corrigées par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).

- Cliquer sur le bouton  ou touche **F2-Ajouter** sans insérer de carte vitale dans le lecteur



Pour effectuer la feuille de soins sans la carte vitale de l'assuré, cliquer sur

Cocher "Facture en télémedecine".



Quand le patient est déjà venu une première fois, en tapant simplement le début du nom le logiciel affiche automatiquement les différentes informations du patient.

Renseigner le Nom, Prénom, N° national d'immatriculation, la date de naissance, le rang gémellaire, la qualité, puis

Code régime = 2 caractères Num  
 Code caisse = 3 caractères Num  
 Code centre = 4 caractères Num

Ces trois codes correspondent au N° de caisse de l'assuré  
*Les 2 premiers caractères correspondent au code régime, les 3 caractères suivants au code caisse et les 4 derniers caractères au code centre*

**ATTENTION** : Dans le cadre des téléconsultations, la saisie des données patient doit être vérifiée et éventuellement corrigée par le service en ligne ADRI (Acquisition des DRroits intégrés).

- Si l'Acquisition des Droits patients (ADRI) a été paramétrée dans les options de téléservices A.M, la connexion se fait automatiquement sur les serveurs de la Sécurité Sociale et récupère en temps réel les droits du patient pour l'élaboration des feuilles de soins.
- Si le service ADRI n'est pas activé (Mode ciblé ou systématique), cocher la case "Utilisation du service ADRI"



Cocher la case correspondante selon le cas

**Affid Vitale Nxt**

**NATURE DE LA PIÈCE JUSTIFICATIVE**

Aucune pièce justificative présentée par le patient

La pièce justificative est

- soit un bulletin de salaire
- soit une attestation de droits
- soit une prise en charge de l'Aide Médicale d'État A.M.E de base

La pièce justificative est

- soit une carte papier d'assuré social
- soit une consultation du fichier patient par télématique qui fait office de pièce justificative
- Carte Vitale ouvrant droit à prestation

Date de validité de la pièce justificative

Origine de la pièce justificative (code de l'organisme)



**Feuille de soins électronique**

N° 47 **Feuille de soins** Utilisation du service ADRI   
à transmettre   
Date 12/09/2018 Médecin ( Art. R. 161.40 et suivants du code de la sécurité sociale ) Sécurisation TLA   
Désynchroniser

**Bénéficiaire des soins et assuré(e)**

Bénéficiaire  Organisme de rattachement **01 - Régime général**

**Médecin**

**Monsieur GENE RPPS ALAIN** Situation N°1 : Zone B sans ID - Avec Indemnité Kilométrique de montagne - Avec agrément DA  
Médecine générale  
Conventionne  
99 1 12023 9 CAB : 0 ZID : 20 ZIK : 02 CPS

**Condition de prise en charge du bénéficiaire des soins**

Tiers Payant (HORS)  Pas d'accident  Prescription  Exonération  
 Complémentaire  Accident Droit Commun  Pièce justificative  Soins Médicaux Gratuits  
 Conventions  Accident du travail  Attestation papier  Victime d'attentat  
 Date de référence  Maternité  Carnet médical  Parcours de soins

**Date d'exécution** 12/09/2018 **Actes effectués**

Codes des actes		éléments de tarification											
Date	Acte	Mnt	Compl.	Qualif.	Exo	Taux	Amo	Amc	Code Asso				
1	12/09/2018	TCG	25.00			0.00						Ajouter	
										Modifier			
										Supprimer			
										Séances			

**Règlement en Euro**

Règlement  Nombre  Part assuré

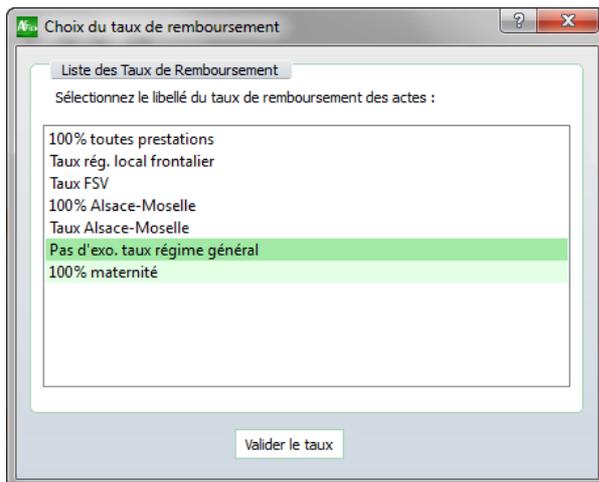
Nom payeur  Total facture  Part obligatoire

Remarque  Montant reçu  Part complémentaire

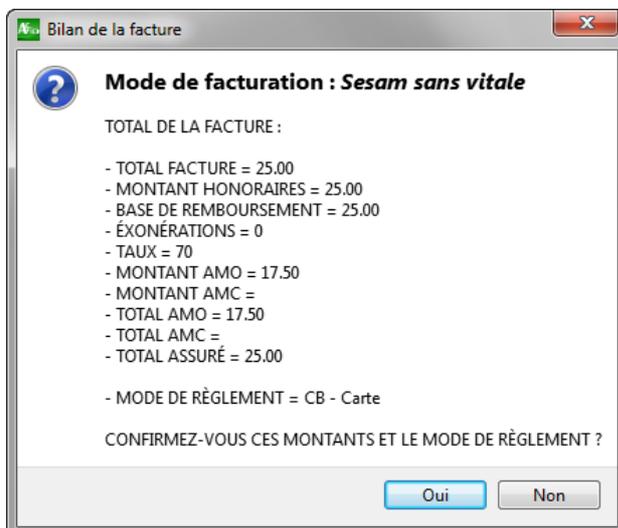
Tiers payant



Sélectionner et valider le taux de remboursement des actes à appliquer dans la feuille de soins



Affiche le récapitulatif de la facture en fin de sécurisation de la feuille de soins.



Les feuilles effectuées en mode Sesam sans vitale (Télémédecine) se distinguent dans le livre des feuilles de soins par les pictogrammes :

#### Colonne S



la feuille de soins a été signée en mode Sesam sans vitale

#### Colonne V

la feuille de soins est en attente de télétransmission



la feuille de soins a été transmise et est en attente d'un accusé de réception de la caisse



la feuille de soins en mode Sesam sans vitale a reçu une notification de transmission positive

	31	22/02/2018	CARTE MARIE-AMELIE	TCG	25.00	CB	01 Régime général	FSE : Attente de transmission
	32	22/02/2018	CARTE MARIE-AMELIE	TCG	25.00	CB	01 Régime général	FSE : TRANSMISSION OK - ATTENTE AVIS D...
	33	22/02/2018	CARTE MARIE-AMELIE	TCG	25.00	CB	01 Régime général	FSE : ACCEPTÉE

Contrairement aux feuilles de soins faites en mode dégradé, ce mode de facturation Sesam sans vitale ne nécessite pas l'envoi de duplicata ni de bordereau de télétransmission.

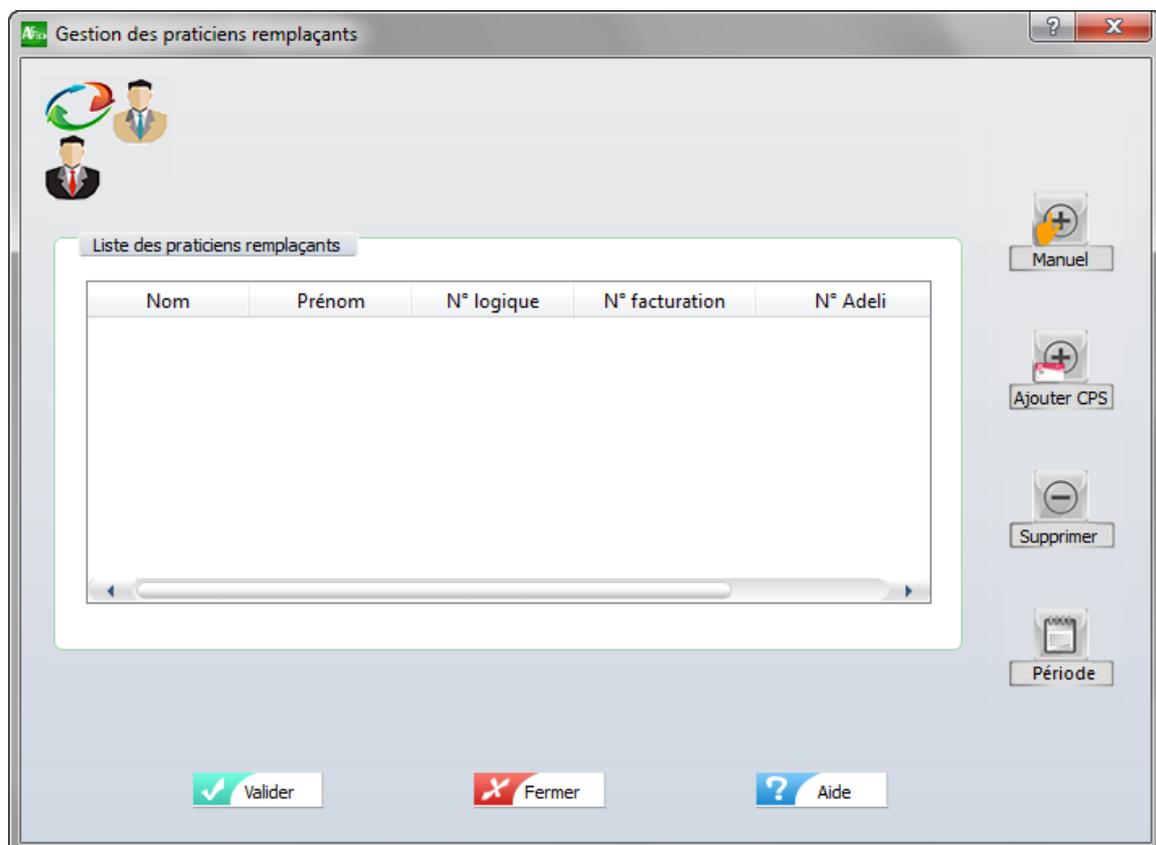
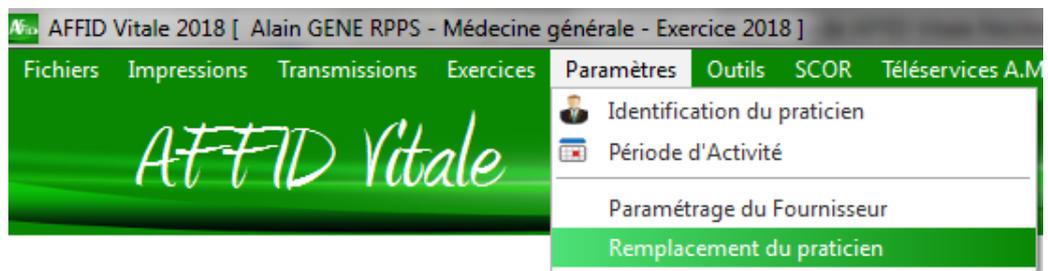
### 3.3 Remplacement du praticien

La réglementation du cahier des charges impose une nouvelle gestion des remplaçants. Cette fonction n'est activable que si le remplaçant possède sa propre Carte CPS. Le praticien titulaire doit, **une première fois, initialiser avec sa propre carte CPS** la ou les cartes CPS du ou des remplaçants autorisés à intervenir sur son dossier.

Cette nouvelle gestion permet de paramétrer le ou les remplaçants d'un médecin titulaire. Ceux-ci seront ensuite automatiquement initialisés en session remplaçant dès la lecture de leur carte CPS.

Il n'est plus nécessaire d'activer la session remplaçant avant d'effectuer les feuille de soins, ni de la refermer pour le retour du médecin titulaire.

- Cliquer sur le menu Paramètres/Remplacement du praticien



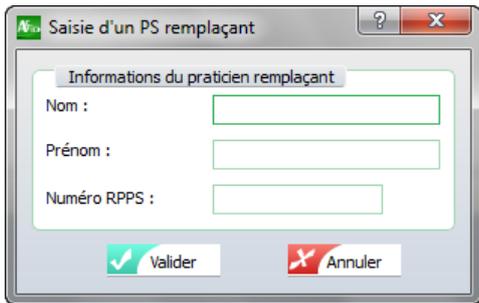
## Configuration du ou des médecins remplaçants :

Possibilité :

- d'ajouter un remplaçant dans la liste sans sa carte CPS
- d'ajouter un remplaçant dans la liste à partir de sa carte CPS
- de supprimer un remplaçant dans la liste
- de définir une période de remplacement pour chaque remplaçant

Ajout d'un remplaçant sans sa carte CPS (déconseillé car il n'y a aucune vérification sur la saisie des données. En cas erreur le remplaçant ne pourra pas utiliser le logiciel) :

Cliquer sur  et renseigner les zones



Informations du praticien remplaçant

Nom :

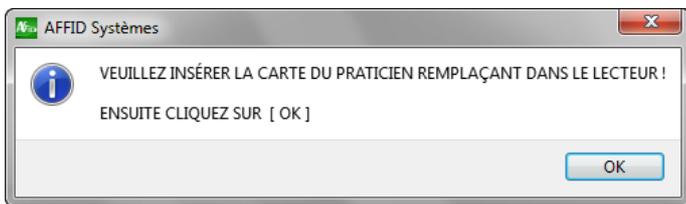
Prénom :

Numéro RPPS :

puis

Ajout d'un remplaçant à partir de la carte CPS (Recommandé) :

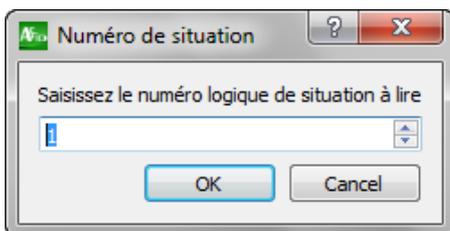
Cliquer sur . Mettre la carte CPS du remplaçant dans le lecteur



VEUILLEZ INSÉRER LA CARTE DU PRATICIEN REMPLAÇANT DANS LE LECTEUR !  
ENSUITE CLIQUEZ SUR [ OK ]

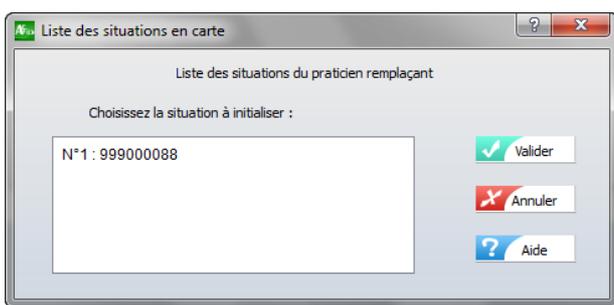
puis

Saisir le N° de situation logique correspondant à la situation Remplaçant renseignée dans la carte CPS



Saisissez le numéro logique de situation à lire

Sélectionner le N° de facturation correspondant à la situation Remplaçant



Liste des situations du praticien remplaçant

Choisissez la situation à initialiser :

N°1 : 999000088

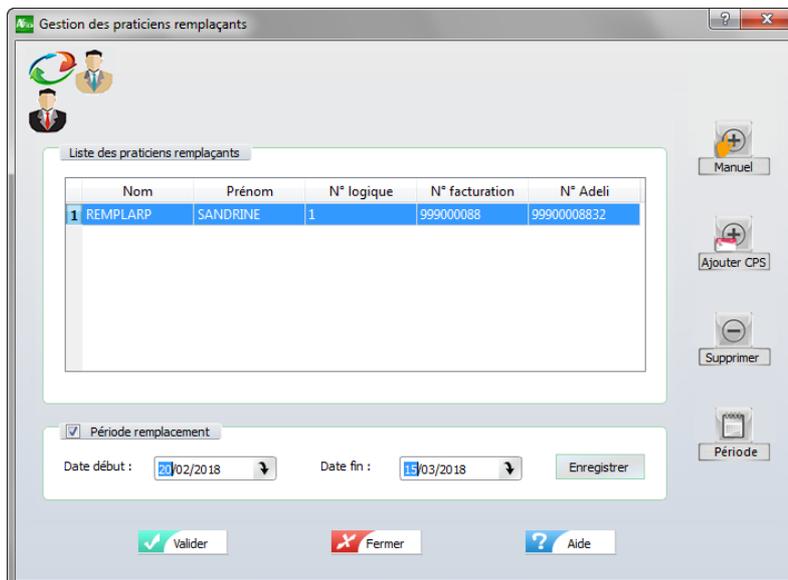
puis

- Suppression d'un remplaçant dans la liste :

Sélectionner le remplaçant dans la liste puis cliquer sur .

- Définir une période de remplacement (ouvre les droits d'accès au remplacement sur une période donnée). Cette option est facultative :

Sélectionner le remplaçant concerné par un droit d'accès sur une période définie, cliquer sur .



	Nom	Prénom	N° logique	N° facturation	N° Adeli
1	REEMPLARP	SANDRINE	1	999000088	99900008832

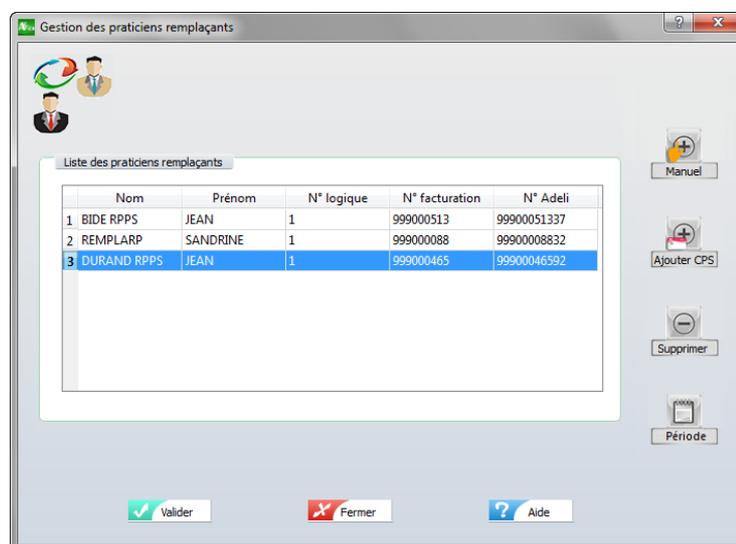
Période remplacement  
 Date début : 02/2018    Date fin : 03/2018    Enregistrer

Valider     Fermer     Aide

Saisir les dates début et fin, cliquer sur .



la liste du ou des remplaçants saisis pour prendre en compte la gestion des remplacements praticiens.



	Nom	Prénom	N° logique	N° facturation	N° Adeli
1	BIDE RPPS	JEAN	1	999000513	99900051337
2	REEMPLARP	SANDRINE	1	999000088	99900008832
3	DURAND RPPS	JEAN	1	999000465	99900046592

Valider     Fermer     Aide

Après avoir initialisé le ou les remplaçants dans le menu "remplacement du praticien", le logiciel gère automatiquement l'ouverture et la fermeture des sessions remplaçants en fonction des cartes CPS lues dans le lecteur.



**IMPORTANT :** Lorsqu'un remplaçant déjà paramétré dans la base AFFID passe médecin titulaire au sein du cabinet, il est impératif de supprimer son ancien profil remplaçant avant de créer son dossier en tant que médecin titulaire.

### 3.4 Principes de tris et filtres dans les grilles

Pour tous les affichages sous forme de grille, l'utilisateur peut :

- **Modifier la taille des colonnes :**

Sélectionner la ligne de séparation de la colonne par un clic, maintenir le bouton enfoncé, glisser la séparation jusqu'à la taille souhaitée, puis relâcher le bouton de la souris.



Ces modifications sont mémorisées à la sortie du module, le nouvel affichage sera pris en compte lors de sa prochaine ouverture.

- **Trier les enregistrements dans les grilles :**

Cliquer sur l'entête de la colonne dont vous souhaitez trier les valeurs. Au 1er clic le tri est croissant, au 2ème clic le tri est décroissant.

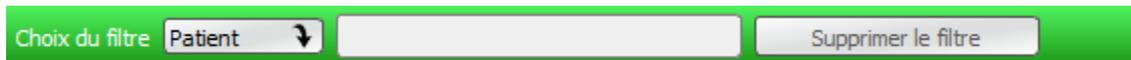
Un indicateur dans la ligne d'entêtes signale sur quelle colonne les enregistrements sont triés, et dans quel ordre.



Les modifications de tri ne sont que temporaires et ne seront pas prises en compte lors de la réouverture de cette même fenêtre.

- **Filtrer les enregistrements dans les grilles :**

Une zone de filtre est proposée en bas de chaque grille :



Sélectionner l'entête de la colonne dont vous souhaitez filtrer les valeurs dans la zone  en cliquant sur la flèche (affiche la liste des entêtes dans le menu déroulant).

Saisir la valeur sur laquelle appliquer le filtre dans la zone libre . Par défaut le filtre de base s'applique avec la règle "Commence par". Pour effectuer un filtre sur "Contient", il suffit d'ajouter le signe \* devant la valeur saisie.

Cliquer sur  pour réafficher tous les enregistrements de la grille.

Les filtres ne sont que temporaires et ne seront pas pris en compte lors de la réouverture de cette même fenêtre.

- **Intervenir directement sur les enregistrements à partir des grilles d'affichage :**

Certaines fonctions sont accessibles directement dans les grilles, lors d'un clic-droit sur un enregistrement.



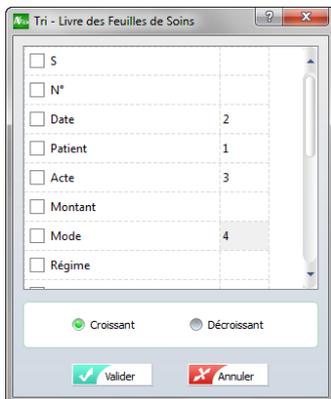
- Effectuer des tris multicritères dans les grilles :

Les enregistrements dans les grilles sont triés par défaut sur la date. Possibilité d'effectuer des tris multicritères.



Cliquer sur le bouton de fonction  ou Touche de raccourci clavier **F7**

**Choix des critères de tri :** un ordre d'attribution s'applique lors de la sélection des tris.



**Après la validation :** la grille est triée et ordonnée selon l'ordre des tris choisis. Les modifications de tri ne sont que temporaires et ne seront pas prises en compte lors de la réouverture de cette même fenêtre.

Un clic sur un entête colonne désactive la fonction tri.

**Nota :** Le tri choisi pour la saisie des écritures n'a aucune incidence sur l'édition du livre-journal des écritures qui est toujours trié par date chronologique.

## 4 Annexes

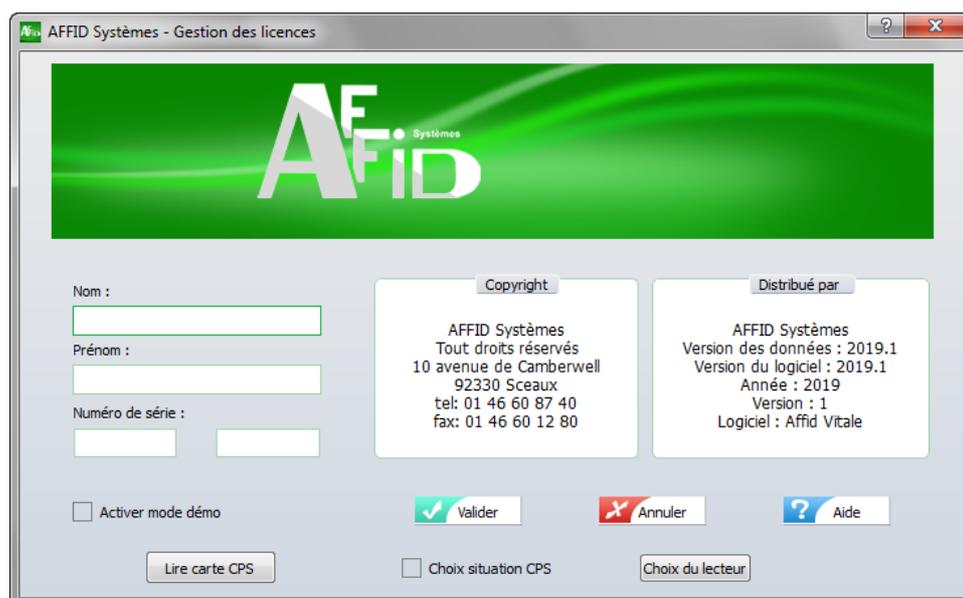
### 4.1 AFFID Vitale et plusieurs licences

#### Création licences supplémentaires sur le même poste

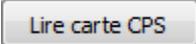
Une fois le 1er dossier praticien ouvert, créer les dossiers des praticiens suivants :

- Cliquez sur le menu **Fichiers** puis sur **Nouveau Praticien**

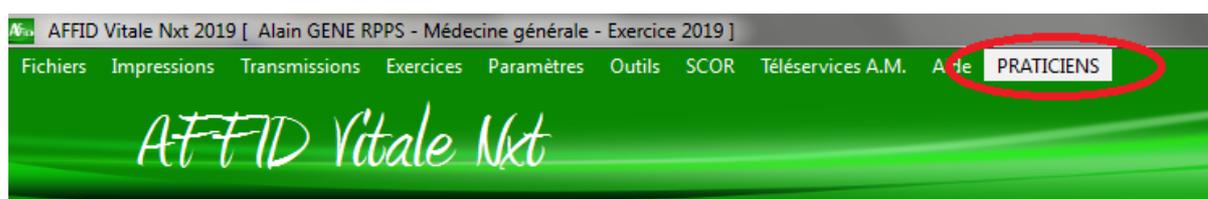




▪ **Insérez d'abord la carte du Professionnel de Santé concerné dans le lecteur**

- Le lecteur étant déjà paramétré dans l'ancien AFFID Vitale, cliquer sur  pour remonter le Nom et Prénom de la carte CPS dans les zones respectives.
- Saisir le **Numéro de Série** d'exploitation du logiciel **de façon rigoureusement identique à ceux indiqués sur le document d'attribution de licence.**
- Cliquer sur le bouton  pour confirmer l'identification.

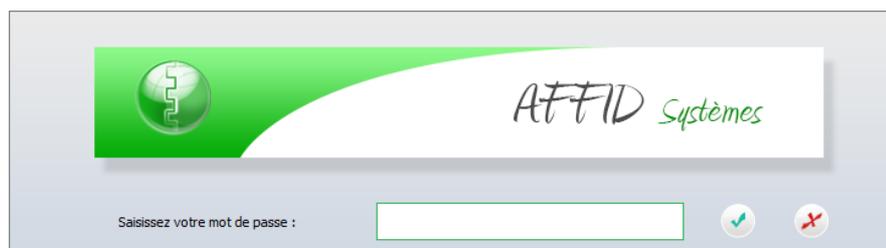
Après la création du nouveau praticien, ouvrir son dossier pour l'initialiser en passant par l'option **(PRATICIENS)** en haut à droite du menu.



Sélectionner le dossier concerné dans la liste des praticiens (un double-clic dans la liste ouvre directement le dossier)

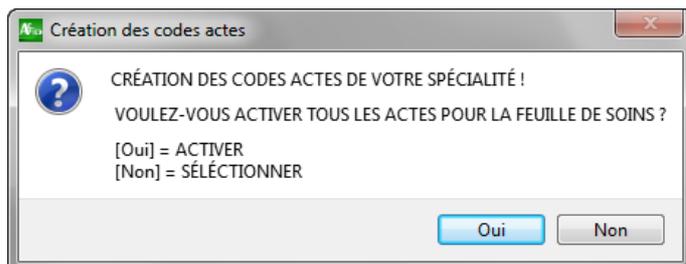


Le mot de passe initial est  
« **MASTER** » en majuscule.



(Pour changer ou supprimer ce mot de passe [voir chapitre : Initialisation](#)<sup>[12]</sup> [du logiciel](#))<sup>[12]</sup>

A l'ouverture, un message propose d'activer les codes actes correspondant à la spécialité du praticien.



Répondre

Non

**Car la personnalisation des codes actes de l'ancien AFFID Vitale sera importée lors des étapes suivantes**

**Puis refaire toutes les étapes d'importation et de vérification concernant les données de l'ancien logiciel AFFID Vitale.**

[Vérification de l'identification praticien](#)<sup>[16]</sup>

[Importation de données issues de l'ancien AFFID Vitale](#)<sup>[17]</sup>

[Vérification de la personnalisation des FSE](#)<sup>[20]</sup>

[Vérification du paramétrage des prestations](#)<sup>[21]</sup>

[Vérification du paramétrage de la boîte mail FSE](#)<sup>[22]</sup>

[Lecteur Portable Identification entête FSE](#)<sup>[23]</sup>

[Importation des données de l'ancien AFFID Standard ou Recettes](#)<sup>[25]</sup>

[Tests de fonctionnement AFFID Nxt](#)<sup>[27]</sup>

**Réitérer cette procédure complète pour chaque dossier supplémentaire à ajouter à la liste.**

**- A -**

- AFFID Vitale et plusieurs licences 40
- Aide 5
- Ajout d'un remplaçant 36

**- C -**

- Configuration Internet 22
- Configuration lecteur 12
- Contrôle d'accès 12

**- D -**

- Démarrage du logiciel 12
- Déroulement de la procédure 6

**- E -**

- Etapes d'installation 6
- Export des données Ancien AFFID 25

**- F -**

- Filtre dans les grilles 39
- Fonctionnalités des grilles 39

**- G -**

- Gestion des périodes de remplacement 36
- Gestion des remplaçants 36

**- I -**

- Identification entête FSE 23
- Identification praticien 16
- Import des données dans AFFID Vitale Nxt 17
- Import des données Nouvel AFFID 25
- Initialisation Lecteur 12
- Initialisation Praticien 12
- Installation Logiciel 8

**- L -**

- Lancement logiciel 12
- Lecteur non reconnu 12
- Licence AFFID Vitale 40

**- M -**

- Mémorisation du code CPS 16
- Modifacation d'un montant de prestation  
Majorations et dépassements 21, 30
- Mot de passe 12

**- N -**

- N° de série 12
- N° Série 40
- Nouveau praticien 40

**- O -**

- Option OPTAM 16
- Ouverture logiciel 12

**- P -**

- Paramétrage de la connexion Internet 22
- Paramétrage de l'entête FSE 23
- Paramétrage des prestation 21, 30

- Personnalisation des feuilles de soins 20
- Personnalisation des prestations 21, 30
- Prestations actives et non actives 21, 30

**- R -**

- Récupération paramétrage Paradox 17
- Remplacement du praticien 36

**- S -**

- Suppression d'un filtre 39
- Suppression d'un remplaçant 36

**- T -**

- Taille des colonnes 39
- Téléchargement Logiciel 8
- Téléconsultation 32
- Tests de bon fonctionnement 27
- Tris dans les grilles 39

**- V -**

- Vérification fonctionnement des produits 27
- Vérification paramétrage de la personnalisation des feuilles de soins 20

